

- ▶ **NOTRE DAME DES LANDES :**
BILAN DE LA MANIF DE NANTES
- ▶ **8 MARS :**
FAUT-IL UNE ORIGINE ?
- ▶ **UKRAINE :**
DES ÉLÉMENTS POUR COMPRENDRE

Contrairement aux urnes



**la rue peut balayer
tout pouvoir**

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Reims

La commission journal d'avril aura lieu à Limoges

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- o 10 numéros + hors séries 30 euros
- o Sans les hors séries 25 euros
- o Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- o En soutien + de 30 euros
- o À l'essai (3 numéros) 5 euros
- o Un numéro sur demande **GRATUIT**
- o Gratuit pour les prisonniers

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egégore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

Perigord/Quercy

ocl2446@yahoo.fr

PAYS BASQUE

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, Montpellier, Moulins ...
passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



EDITO ► PAGE 3

LUTTE DES CLASSES

PAGE 4-6 ► Suppressions de postes à la Redoute : les «Redoutables» ne se laissent pas faire

PAGE 7-8 ► Victoire après 18 jours de grève dans le nettoyage à la gare d'Austerlitz à Paris !

PAGE 9 ► La police charge à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique de Caen !

MOUVEMENT SOCIAL

PAGE 10-11 ► Expulsions des centres d'hébergement d'urgence à Caen (ou ailleurs): une situation loin d'être réglée

RÉSISTANCES AUX GRANDS TRAVAUX INUTILES

PAGE 12-13 ► Bilan de la manifestation à Nantes

PAGE 14 ► Appel à mobilisation, occupation, réoccupation et actions décentralisées contre le barrage de Sivens

LUTTES CONTRE LES TECHNOLOGIES

PAGE 15 ► Minatec, ni à Caen ni ailleurs

BIG BROTHER ► PAGE 16

CLIMAT POLITIQUE

PAGE 18-19 ► Pénaliser les clients ?

NOTRE HISTOIRE

PAGE 20-21 ► Faut-il une origine au 8 mars ?

URBANISME

PAGE 22-24 ► La politique de la ville entre spatialisme et localisme

DIVERS ► PAGE 25

INTERNATIONAL

PAGE 26-27 ► Suisse et "immigration de masse"

PAGE 28-31 ► Situation en Ukraine

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 32

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
Mars 2014
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Edito

Le cirque électoral est reparti pour 3 mois. Si l'on en juge par le nombre de prétendants, leur «démocratie» se porte bien. Mais la bonne santé va s'arrêter là car la participation ne risque pas de battre des records dans les quartiers des villes où la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Quand on passe son temps et toute son énergie à tenter de survivre, de pôle emploi au CCAS en passant par les associations caritatives pour manger et se vêtir, on a d'autres préoccupations...

Ces élections municipales sont pourtant d'une autre teinte que les présidentielles et les législatives. Les enjeux ne sont pas les mêmes dans un village que dans une ville. Rappelons pour les naïfs, qu'un conseil municipal, même paré de bonnes intentions (sociales, écologistes, ...), est placé sous la tutelle du Préfet qui peut à tout moment casser toute décision qui irait à l'encontre des intérêts supérieurs de l'Etat et même démissionner tout élu «farfelu».

Il ne faut plus rêver à un quelconque municipalisme alternatif à quelque niveau que ce soit.

Quant aux grandes villes, les bobos de Paris et de Lille devraient permettre à Anne Hidalgo et à Martine Aubry de limiter la casse pour le P.S.. Pour Lyon, la Gauche au pouvoir étant depuis belle lurette une seconde Droite efficace, devrait poursuivre sa route. Quant au reste des grandes et moyennes villes, le parti au pouvoir va prendre des claques car il devrait être sanctionné par les votants, non pas sur un quelconque bilan de son action municipale, mais en réaction contre le pouvoir actuel. C'est ainsi que pour prévenir ce type de comportement électoral, certains maires du Parti Socialiste gomme complètement leur étiquette politicienne. Sur Reims, et ce n'est qu'un exemple, dans aucun tract, aucune affiche ou profession de foi, vous ne verrez le sigle PS accolé à la maire sortante ! Si l'on prend toujours le cas de Reims, mais on peut retrouver ce phénomène dans d'autres villes, la Maire sortante ne peut avoir un espoir de gagner (et encore...) que si le Front National parvient à être présent au second tour. On devine les enjeux ... et les magouilles. Cette situation ne sera clarifiée que lorsque la Droite sera suffisamment décomplexée pour faire alliance avec le F.N. afin de gérer les affaires de l'Etat. Mais nous n'en sommes pas encore là !

Quittons ce cirque inintéressant au possible, pour signaler tout de même que l'antifascisme de salon va servir de rabatteur pour le Parti Socialiste au pouvoir. Classique ! Rappelons que le «socialiste» Mitterrand s'est fait ré-élire en 1988 grâce à la montée du Front National...

Comme nous le savons, toutes ces problématiques politiques seraient balayées si un mouvement social d'ampleur naissait. Depuis déjà 40 ans, les luttes sociales sont des luttes défensives afin de préserver les acquis sociaux des périodes précédentes. Ces luttes ont toujours lieu actuellement (et c'est heureux !) car le Capital continue de casser les secteurs qu'il juge non rentables. De ces luttes, l'emploi n'a jamais été préservé malgré les discours ouvriéristes et l'intensité des conflits de classe.

Evidemment, le salarié veut se vendre car il n'a pas le choix et si le Capital ne veut plus de cette main d'œuvre, c'est la catastrophe pour les prolétaires et leurs familles. Par contre, les seules choses qui ont été arrachées au Capital ce sont les indemnités de départ. Il est à noter que dans la casse de la sidérurgie, pour prendre un exemple, dans les années 80, les revendications de maintien de l'outil de travail étaient centrales et ce n'est qu'en dernier recours (sauf cas exceptionnel) que les licenciés se battaient pour une indemnité conséquente. Maintenant, même quand une usine de renom ferme ou licencie (comme la Redoute à Roubaix), les salariés pensent immédiatement aux montants des indemnités de licenciement ou de départ volontaire. Ces luttes de classes ne peuvent que frapper le Capital à la caisse mais pas le mettre en difficulté car ses centres d'intérêts (et de dividendes...) se sont déplacés. D'autant plus que ces communautés ouvrières-prolétaires se dissolvent et s'atomisent. Il ne peut plus y avoir de construction ou de maintien d'un rapport de force de classe dans les centres de production abandonnés par le capital. Ces luttes se tournent naturellement en direction des pouvoirs publics sommés de prendre position, de faire des propositions afin de faire plier le patronat. Cela s'accompagne toujours de démarches juridiques où les salariés sont dépossédés de leur pouvoir par des cabinets d'avocats spécialisés dans le droit du travail. Progressivement, la lutte des classes se dissout.

Alors que faut-il espérer et surtout que peut-on faire pour que cette situation change ? On dit souvent que l'extension de la précarité, les conditions de travail de plus en plus dégradées, font penser à un retour au 19ème siècle-début du 20ème dans les pays développés. C'est vrai mais pas totalement car aujourd'hui s'ajoute la technologie pour surveiller nos faits et gestes, dans la rue mais aussi sur nos lieux d'exploitation. Le prolétariat d'aujourd'hui et de demain a des combats de classe à mener sur les conditions de travail, sur les contrats de travail, contre la surveillance et le contrôle social... et évidemment sur les salaires. Dans ce numéro de C.A., nous avons relaté une victoire de ce prolétariat sous traitant de la SNCF à la gare d'Austerlitz à Paris. Bien sûr, la victoire d'aujourd'hui peut déboucher sur une défaite demain, mais néanmoins, gagner ne peut que donner la pêche pour les combats futurs.

Il y a trop longtemps que nous perdons, les capitalistes possèdent l'initiative car ils ont une perspective globale alors que nous avons d'énormes difficultés à lutter pour la préservation de nos acquis et surtout à surmonter les frontières nationales. Hé oui, les patrons délocalisent aujourd'hui mais là où ils le font des luttes de classes naissent ! Il est grand temps d'internationaliser nos combats car ce qui se passe aux quatre coins du globe nous concerne ici et doit nous apporter le terreau de nos combats futurs !

OCL Reims, le 20 février 2014



Suppressions de postes à la Redoute : les «Redoutables» ne se laissent pas faire

Depuis le début de février, la lutte des ouvrier-ères de la Redoute s'intensifie. Après les premiers débrayages et les manifestations qui ont suivi l'annonce du PSE (plan de suppression des emplois et non de « sauvegarde ») début janvier, les actions tendent à se radicaliser comme lors du blocage du site logistique de la Martinoire à Wattrelos, lundi 3 février. Les « Redoutables » comme s'appellent eux-mêmes les salarié-es luttent contre la suppression de 1 178 emplois d'ici 4 ans.



Jadis premier employeur de la région lilloise, la Redoute fait les frais du virage Internet et de «l'amazonification» de la vente par correspondance. L'entreprise reste néanmoins première dans le secteur de l'habillement et de la maison mais au nom de la compétitivité, ce plan imposé par le milliardaire Pinault et la nouvelle direction se veut inéluctable comme la progression de la fortune personnelle de la famille Pinault [1]. Mais certain-es refusent cette résignation et se battent contre la misère annoncée.

LA 6ÈME FORTUNE FRANÇAISE BRAQUE LA VILLE «LA PLUS PAUVRE DE FRANCE»

[1] 6ème fortune française d'après la revue Challenges. En 2012, sa fortune personnelle est estimée à 6,3 milliards d'euros, en 2013 : 11 milliards d'euros.

[2] Chiffres INSEE, 2011-2012

La route est longue depuis 1837 et la création des Filatures de la famille Pollet, rue de la Redoute à Roubaix. La ville est alors la capitale industrielle du textile, des grandes familles bourgeoises y font fortune tandis qu'une main d'œuvre nombreuse afflue dans cet ancien bourg qui voit sa population exploser. A Roubaix-Tourcoing, tout tourne autour de ces usines et de leur patron, les quartiers ont été construits en fonction de l'implantation et des besoins des filatures. En 1922, pour faire face aux débuts de la crise du textile et pour écouler les stocks, la Redoute comme d'autres (les 3 Suisses, Phildar) décide de vendre directement au consommateur. Bientôt sort le pre-

mier catalogue, la vente par correspondance est née. Dès lors, la Redoute veut s'adapter aux nouveaux modes de consommation : la vente par crédit en 1969, le minitel en 1984 et enfin internet et l'émergence du e-commerce depuis 1994. Pendant ce temps, les dernières usines ferment et laissent la place à des friches qui balafrent des quartiers et des populations comme celle de la Lainière à Roubaix, fermée en 2000. Aujourd'hui, Roubaix est classée «ville la plus pauvre de France» avec 45% des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (977 euros/mois)[2]

En 1992, François Pinault prend le contrôle de l'entreprise et fonde le groupe PPR (Pinault-Printemps-La Redoute) présidé par son fils François-Henri. En bon capitaliste, Pinault fait fructifier ses avoirs en organisant les premières restructurations à la FNAC, Conforama, Vertbaudet, etc. Mais la

vente ne rapporte plus assez et il décide d'investir dans ce qui ne connaît jamais la crise : le luxe et le lifestyle (Gucci, Yves Saint Laurent, Puma, etc.). Pour symboliser ce changement, le groupe PPR change d'identité et devient Kering en 2011. Aussi, les cessions débutent : Le Printemps, Conforama, une partie de la Fnac, Verbaudet et maintenant la Redoute. Déjà en 2008, un premier gros plan de licenciements est organisé, 672 personnes se retrouvent sur le carreau, à cela s'ajoute une politique de départ volontaire à la retraite. Résultat : en 1998, il y avait 6 304 salarié-es ; aujourd'hui il y a 2 432 employé-es, et demain avec le PSE, il ne restera plus que la moitié de cet effectif.

Pendant ce temps, 2013 a été une année record depuis 10 ans pour le titre en bourse PPR-Kering[3]. Hausse possible par le transfert de la plus-value de la Redoute dans le



Evolution des cotations en bourse du groupe PPR

secteur du luxe. Un rapport d'expertise[4] commandé par le comité d'entreprise de La Redoute à un cabinet extérieur déclare : «La Redoute a fortement contribué à la croissance de PPR qui comptabilise 256 millions d'euros de dividendes et 113 millions d'euros de redevance de marques versées par La Redoute à PPR, puis Kering, entre 1997 et 2012.» De quoi développer le pôle luxe du groupe tandis que les investissements commerciaux pour la Redoute ont diminué de 10 millions d'euros...

PLAN DE REPRISE... DU CHÔMAGE

Depuis plusieurs mois, les syndicats préparaient les salarié-es à la nouvelle et tentaient de mobiliser. L'annonce de la vente est faite en octobre 2013 avec déjà à la clé la suppression de 700 postes pour «céder une entreprise saine aux repreneurs» dixit Kering. La reprise est signée début décembre, le futur patron est ... l'actuelle patronne de la Redoute : Nathalie Balla associée à un directeur financier du groupe Éric Courteille. On prend les mêmes et on recommence à discuter d'un «plan social» renommé «business plan» pour l'occasion. Le début d'année 2014 est amer, il ne s'agit plus de 700 mais de 1178 suppressions d'emplois réparties sur 4 ans dont plus de la moitié seront des licenciements secs. A cela s'ajoute 172 licenciements sur 569 salariés à Relais Colis, filiale de la Redoute chargée de livrer les commandes aux clients. Sans parler des retombées aux abords de l'entreprise : des commerçants, des cafés, des sandwicheries n'ont plus qu'à mettre la clé sous la porte.

Tous les secteurs sont touchés, la logistique avec les sites de la Martinoire à Watrelos et ceux de Tourcoing (Tourcoing 2 et 5) seront les premiers à trinquer mais aussi le service clientèle et commande au siège de Roubaix. Pour ceux qui restent, ce plan de reprise signifie l'aggravation des conditions de travail. Le site de Tourcoing 5 spécialisé dans les meubles va être externalisé à Anzin près de Valenciennes. La logistique va être filialisée ce qui entraînera un changement de la convention collective qui passe de celle de la vente par correspondance à celle des transports, une des pires en termes de droits sociaux. Enfin le site de la Martinoire à Watrelos doit être reconstruit et modernisé, comprenez automatisé ce qui augure encore des mauvaises nouvelles pour les travailleur-es. Dos au mur, les salarié-es n'ont plus qu'à essayer de se défendre.

«NOUS SOMMES DES REDOUTABLES ET ON VA LE LEUR MONTRER»

C'est sur ce mot d'ordre lancé par un gréviste que le lundi 3 février la Martinoire a été bloquée toute la journée (de 5h à 22h) par une bonne centaine de salarié-es. La mobilisation semble marquer le pas à mesure que l'on s'approche de l'échéance fixée par la direction qui table sur mi-avril pour finaliser la cession. Si aucun accord pa-

trons/syndicats n'est trouvé d'ici là, Nathalie Balla menace de jeter l'éponge ... tactique habituelle à en croire ce qui se passe à Mory Ducros ou ailleurs. Les syndicats sont dans tous les cas au centre des enjeux. A la Redoute, la CFDT est majoritaire puis vient Sud, la CGT et la CFE-CGC (le syndicat des cadres). Chacun essaye d'agir en inter-syndicale mais après les premières indignations, les frontières et les contradictions se marquent en fonction de la marge de compromis offert à la direction. La CFE-CGC espère minimiser les pertes tout en voulant «rendre l'entreprise profitable», la CFDT propose «que la direction fasse partir entre 500 et 600 personnes en pré-retraite à 55 ans et si ce n'est pas entendu, nous monterons au créneau», Sud n'est pas plus revendicatif, enfin la CGT appelle «à entrer dans le dur en se mobilisant pour faire pression et qu'il y ait le moins de salariés sur le carreau» [5]. De tous, la CGT est la plus combative, c'est aussi le syndicat le plus politisé avec quelques membres chez Lutte Ouvrière.

Depuis ces déclarations de bonnes intentions, les syndicats sont à la table des négociations et les divergences apparaissent au grand jour, en particulier sur la question centrale des primes de licenciements. La CFE-CGC se met tout de suite hors-jeu par rapport aux ouvrier-ères en dénonçant le blocage du site industriel de la Martinoire qui nuit à la «viabilité économique de l'entreprise». «Les cadres s'en foutent des primes pour les ouvriers, eux partent avec plus de 100 000 euros» constate Ali, ouvrier à la Martinoire depuis 15 ans en CDI. Reste la CFDT, Sud et la CGT qui, chacun, avance une revendication différente : «Pour la CFDT, c'est 20 000 euros avec des stages de réinsertion», résume Ali, «pour Sud, c'est dans mon cas seulement 18 mois de salaire (environ 20 000 euros aussi) et aussi des mesures d'accompagnement ; reste la CGT qui avance le chiffre de 100 000 euros chacun. Nous on veut le maximum, histoire d'avoir 10 ans de garanties, c'est rien du tout pour Pinault !». Pour ceux qui restent, il s'agit de garder les acquis c'est-à-dire le 13ème mois, la prime d'ancienneté, les tickets resto et la participation aux bénéfices. Des queues de cerise en comparaison des bénéfices qu'a tirés Pinault de la Redoute (voir rapport d'expertise cité plus haut).

Ainsi dans le climat actuel et sachant ce qui les attend après cette restructuration, personne veut vraiment rester dans la logistique de la Redoute. Sur le terrain mais aussi sur les réseaux sociaux, les Redoutables tentent de s'organiser sans forcément l'aval des syndicats empêtrés dans les négociations qui volontairement n'avancent pas. Mais même si la détermination de certains est intacte, force est de constater qu'il faut se compter pour mener des actions: «il y a environ 150 motivés sur les barrages, sur plus de 2 000 salarié-es, c'est pas grand-chose! Finalement, c'est toujours les mêmes» conclut Ali.

TROIS P'TITS TOURS ET PUIS S'EN VONT, AINSI FONT FONT FONT

C'est la petite ritournelle que nous ont offert les politiques au sujet de la Redoute. En novembre, les staffs lancent leur campagne de communication. Martine Aubry déplore dans la presse «avoir été baladée par les dirigeants de la Redoute et de Kering» et elle rajoute «c'est irresponsable d'annoncer cela avec une telle brutalité». De son côté, Pierre de Saintignon, vice-président du Conseil Régional est tout penaud car Nathalie Balla «disait qu'elle nous tiendrait au courant» [6]. Raté. Or Martine Aubry connaît bien la famille Pinault pour avoir accueilli la fondation d'art de François Pinault en 2007-2008 dans le cadre d'une exposition «Lille 3000» au Tripostal. Cette exposition avait d'ailleurs un titre prophétique «Passage du Temps». Forte de cette amitié artistique, Martine Aubry va en grande pompe à la rencontre de François-Henri Pinault le 12 novembre 2013, accompagnée d'élus dont Pierre Dubois, maire PS de Roubaix et Dominique Baert, député monde apparenté PS de Watrelos. Tout ce petit monde ressort rassuré car «le président Pinault nous a dit clairement et je reprends ses termes : la Redoute a un savoir-faire qui permet sa pérennité industrielle».

Deux mois plus tard avec le plan de reprise de Balla/Courteille, les suppressions d'emplois doublent quasiment. Les politiques se dépêchent de prendre du recul, le dossier la Redoute est devenu trop brûlant pour les campagnes électorales en cours. La social-démocratie préfère passer des pactes de confiance avec le Medef, elle ne sauvera pas les emplois. «De toute manière, on ne se mélange pas avec les politiques, ils nous amènent rien» déclare Ali après avoir rappelé que Martine Aubry avait proposé des places pour le match de foot Lille/Rennes (propriété de Pinault) afin de faire entendre la contestation avant de se rétracter par peur de «débordement». Les Redoutables rient jaune. De son côté Kering promet de verser 315 millions pour la «transformation économique et industrielle de l'entreprise» : 50 millions pour reconstruire une Martinoire, 30 millions pour l'informatique et la modernisation de l'entreprise, 157 millions pour éponger les «pertes attendues», 80 millions de fond de roulement. Seule une fiducie (caisse destinée aux mesures sociales) est évoquée pour financer les licenciements et offrir une marge de négociation avec les syndicats. Pour le moment, aucun montant n'est fixé.

EXPLOITATION EN AMAZONIE 2.0

Pour justifier les licenciements, Nathalie Balla et Eric Courteille appellent à la nécessaire adaptation de la Redoute face à des concurrents comme Venteprivée.com ou Amazon toujours plus compétitifs car plus rapides pour préparer les commandes et les envoyer. Actuellement à la Redoute, il faut compter environ 1 jour et demi pour ces opérations, la direction veut réduire drasti-

[3] BFM Business, février 2013

[4] Cité dans l'Humanité du 5 décembre 2013.

[5] Prises de paroles des différents délégués syndicaux dans la presse (Voix du Nord, janvier 2013)

[6] Voix du Nord, 12 et 13 novembre 2013



quement ce temps en remodelant totalement la logistique, en particulier sur le site de la Martinoire qui devrait être modernisé. Il ne faudrait alors plus que 2h pour expédier les colis. Pour les salarié-es, cela signifie des suppressions d'emplois : de 1 250 personnes aujourd'hui à 550 personnes ; et une aggravation des conditions de travail : flexibilité accrue, travail 7j/7, passage à la convention collective des transports beaucoup moins favorable. Comme le résume Fabrice Peeters de la CGT : «ce sera le bagne».

Le bagne, il en est déjà question chez Amazon. «Les travailleurs chez Amazon sont loin très loin des progrès du XXIe siècle» écrit JB Malet dans son livre-enquête En Amazonie. «Les conditions de travail sont dignes du XIXe siècle (au temps de l'exploitation capitaliste la plus brutale). Les entrepôts logistiques sont régis par une organisation du travail très précise qui n'est pas simplement celle du taylorisme ou du fordisme. Elle inclut toutes les potentialités d'Internet et fournit des outils de contrôle de productivité parfaitement inédits.» Et le contrôle des ouvrier-ères par la même occasion. Les préparateurs de commande

d'Amazon à Lauwin-Planque près de Douai peuvent en témoigner.

Pour les e-capitalistes, il s'agit de ne pas perdre de temps et certains se repaissent déjà du cadavre fumant de la Redoute. Ainsi Guillaume Delbar, candidat UMP à la mairie de Roubaix, imagine dans les locaux abandonnés par la Redoute, le projet Blanchm@ille qui serait un pôle dédié au e-commerce investi par des start-up [7]. Ce projet est en réalité piloté par Euratechnologies et la société Picom (spécialisée dans le commerce et les innovations) qui appellent de leurs vœux à la formation d'une «VAD [vente à distance] Valley». D'ores et déjà, le projet a retenu l'attention de la LMCU (Communauté urbaine lilloise) même si celle-ci n'apprécie pas l'annonce prématurée de Guillaume Delbar. Mais cette dernière est déjà pleinement engagée dans la révolution textile avec l'inauguration en 2012 du Centre européen des textiles innovants (CETI) à Tourcoing où on y travaille les textiles intelligents de demain, tissés avec des fibres optiques.

LUTTER POUR DEVENIR REDOUTÉ

On le voit le capitalisme et sa restructura-

tion permanente nous amène à des licenciements ou une exploitation salariale de plus en plus forts. Aucune issue n'est possible. Les «Redoutables» l'ont bien compris. La semaine dernière et sans nécessairement l'aval des syndicats, ils se sont organisés et ont mené des actions fortes : lundi 3 février, la Martinoire était totalement bloquée de 5h à 22h, les syndicats ont avoué suivre le mouvement ; Jeudi 6 février malgré la tempête des centaines de Redoutables ont manifesté au côté des salarié-es de Stora-Enzo (une imprimerie qui ferme près de Douai). Au sujet des syndicats, certains ont un avis bien tranché depuis le mouvement perdu de 2008 contre 672 licenciements. A l'époque, les syndicats ont signé le PSE mais sont sortis des négociations en mettant en avant le fait qu'ils avaient obtenu une petite hausse des salaires: «il n'y aura plus de smicards à la Redoute» avaient-ils déclaré, depuis la méfiance règne concernant le dialogue social.

Dans les semaines à venir, d'autres actions vont être menées car seule la lutte permettra d'obtenir de l'argent et des garanties. Pour le moment, les grèves sont clairsemées et non-reconductibles. Ali est pourtant clair sur les modalités que doit prendre le futur mouvement : «on se prépare au combat, il faut faire comme à Goodyear, obtenir le plus d'argent possible par la grève et les actions. Mais pour le moment je bosse encore et il (Pinault) se fait du fric sur notre dos». Tout reste à construire et appelle à notre soutien et à notre mobilisation.

**Fabien, le 12/02/2014,
avec la complicité de Jean-Mi**

POST SCRIPTUM :

Mise à jour le 21/02/2014

Depuis l'écriture de l'article, il y a eu d'autres mobilisations. Lundi 17 février, un barrage filtrant a été établi à la Martinoire pour traquer et essayer de mobiliser les non-grévistes. Dans la foulée, une AG a été organisée dans le réfectoire réunissant plus de 350 personnes. Chacun-e a pu prendre la parole, les délégués syndicaux sont restés à l'écart et d'ailleurs certains syndicats sont de plus en plus mal vus par certains (Sud et CFDT en particulier). Suite à cette AG, des idées d'action ont été votées mais elles restent floues à l'heure actuelle.

Vendredi 21 février, le site de la Martinoire a été bloqué à 4h30 par des feux de palette. Puis, les grévistes se sont rendus dans les bureaux de la direction à Roubaix pour perturber les négociations qui ne mènent nulle part. Cette semaine aussi, des salarié-es ont été convoqués dans les bureaux des RH pour «envisager des sanctions disciplinaires suite aux blocages». A chaque fois, il y a des débrayages de soutien.

[7] Voix du Nord, 02/02/2014



Blocage du site de La Martinoire

VICTOIRE après 18 jours de grève dans le nettoyage à la gare d'Austerlitz à Paris !

Des prolos, d'habitude invisibles, même s'ils portent des tenues voyantes, ont réussi après 18 jours de grève tumultueuses, à faire céder, sur une grande partie de leurs revendications, leur boîte de nettoyage qui avait remporté un marché public dont le donneur d'ordre n'est autre que la SNCF. Cela s'est déroulé à la gare d'Austerlitz à Paris en plein mois de janvier 2014.

LES MARCHÉS PUBLICS DANS LE NETTOYAGE

Cela fait belle lurette que les entreprises publiques, semi-publiques ou privées (y compris de type associatif) externalisent un certain nombre de secteurs qui étaient auparavant pris en charge directement par des salariés de l'entreprise. Ces services ne sont plus gérés en interne mais sous-traités à des entreprises spécialisées. Il en va ainsi du nettoyage, de l'informatique, de la comptabilité, du marketing, de la communication, ... tout ce qui n'est pas le cœur du métier de l'entreprise.

Dans le cas du nettoyage cette externalisation s'est quasiment complètement généralisée. C'est ainsi que ce secteur s'est développé pour atteindre aujourd'hui plus de 22 000 entreprises en France. Il est quasiment impossible de connaître leur nombre de salariés : un salarié peut avoir 1, 2, 3, 4, ... employeurs pour un temps de travail complet voire partiel, il peut aussi changer d'employeur après un changement d'attribution d'un marché public, tout en restant sur son lieu de travail ...

Si l'on prend Air France, la SNCF, les hôpitaux, la RATP, ... cette externalisation du nettoyage est attribuée suivant des marchés publics où les entreprises postulent en répondant à un cahier des charges précis du donneur d'ordre. Il va sans dire que l'entreprise proposant les prix les plus bas tout en assurant une meilleure qualité de service remporte le marché. Evidemment, l'attribution de ces marchés publics se fait au détriment des travailleurs de ce secteur tant au niveau des salaires (dans la quasi-totalité des cas au SMIC) mais surtout au niveau des conditions de travail exécrables proche de l'esclavage. Les entreprises de nettoyage n'ont qu'un intérêt : baisser la charge salariale donc le nombre de salarié/e/s. Evidemment, dans ce secteur, on y retrouve une majorité d'immigrés dont certains peuvent avoir de vrais-faux papiers même si les entreprises essaient d'être «clean» pour éviter d'être financièrement pénalisées par les services de l'Etat en cas de contrôles des papiers de ses salariés.

Comme nous pouvons nous en douter, le donneur d'ordre et l'entreprise ayant remporté le marché public travaillent la main dans la main afin d'éviter les conflits sociaux qui nuiraient évidemment à la qua-

lité des services mais surtout remettrait en cause l'enveloppe financière attribuée à ces marchés.

Les entreprises tournent d'un marché à l'autre, d'une gare à l'autre si l'on prend le cas de la SNCF, pour éviter l'ancienneté des salariés (qui eux, pour des raisons de rentabilité, restent sur place) en les maintenant au SMIC et surtout pour imposer un turn-over de tous ceux et celles qui ne sont pas en CDI à temps plein et qui représentent la majorité.

Les plus importantes de ces entreprises sont de véritables mafias capables d'acheter, par exemple, au prix fort parmi leurs salariés immigrés un chef de village ayant autorité sur sa communauté afin que l'exploitation- esclavage soit acceptée par celle-ci ! Dans certains cas, un syndicat jaune sert de relais de l'entreprise de nettoyage auprès de cette communauté et pour le cas de la Gare d'Austerlitz se sera la CFDT !

UNE LUTTE SANS MERCI DE 18 JOURS

A la gare d'Austerlitz, la SNCF a cassé en 3 le service nettoyage. Ce sont donc 3 entreprises différentes ayant remportées chacune un marché public différent qui assurent la propreté de ce lieu. «Diviser pour mieux régner» est la devise de ce donneur d'ordre.

La grève va toucher l'une de ces entreprises : la société Laser. Elle débute le 6 janvier. Le cahier revendicatif évoque clairement les magouilles de Laser avec le syndicat CFDT de la boîte. En effet, l'entreprise utilise la CFDT entre autre dans le remplacement ou plutôt le non-remplacement des 7 salariés partis de la société. Laser refuse à faire passer à plein temps un certain nombre de salariés ayant une ancienneté de 10, 20 ou 30 ans qui demeurent à temps partiel. Pour déléguer à la CFDT la gestion du personnel, les promotions et les éventuelles embauches, la société a triplé le salaire brut d'un chef de village qui a autorité sur sa communauté (en lui ajoutant au passage 9 années d'ancienneté), doublé le salaire d'un autre délégué CFDT ... Les grévistes, au nombre de 17 sur 37 employés, étaient majoritairement auparavant à la CFDT et l'ont quitté en découvrant ces magouilles entre ce syndicat et la direction. Pendant 18 jours la tension restera palpa-



ble entre les grévistes déterminés qui sabotent le travail des «jaunes» (lancement de confettis de journaux confectionnés dans le local de Sud Rail) encadrés par les délégués CFDT qui travaillent 15 heures par jour pour tenter de casser le mouvement, la sûreté de la SNCF, les huissiers qui débarquent et les flics qui ne sont pas très loin... Au bout de 18 jours de conflit, les grévistes ont fait céder la société Laser sur la plupart de leurs revendications à savoir le remplacement intégral des personnes parties de la société, le passage de temps partiel à temps complet ou heures complémentaires sur le contrat de travail. Bien que la question de l'augmentation des salaires et le paiement des jours de grève n'aient pas été abordés, l'issue de cette lutte a été ressentie comme étant une victoire par tous les grévistes. Cette victoire, ils la doivent à leur détermination, une présence sur le terrain 7 jours sur 7 et au sabotage quotidien du travail de nettoyage des non-grévistes et des intérimaires acceptant de faire «les jaunes». Mais d'autres facteurs ont été déterminants car ils ont su choisir leurs cibles en occupant par deux fois les locaux de la direction de la SNCF de la gare d'Austerlitz, en s'adressant et en expliquant chaque jour leur mouvement aux usagers. Cette victoire, ils la doivent aussi à la constitution d'une caisse de grève et à une ouverture vers l'ex-

térieur dans une demande de solidarité qui a trouvé un certain écho auprès de personnes venues d'horizon divers (étudiants, animateurs de radio ou de site Internet, retraités SNCF, usagers, ...).

Nous pouvons noter tout de même la quasi-absence de solidarité des syndicats cheminots occupés à préparer leurs élections professionnelles...

MAIS RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS...

Le 1er avril 2014, une autre société de nettoyage, Iss Abilis, succédera à Laser. En effet, cette société a remporté le marché public ouvert par la SNCF. Des négociations auront donc lieu pour que cette nouvelle entreprise respecte l'accord signé avec Laser. Rien d'évident lorsqu'on connaît

cette mafia.

De plus, l'animateur de cette grève Hakim, 31 ans d'ancienneté dans le nettoyage de cette gare, délégué Sud-Rail même si son employeur n'est pas la SNCF mais les 3 entreprises de nettoyage qui interviennent dans cette gare, est sous la menace de perdre sa couverture syndicale. Cela fait déjà 3 fois que les patrons ont essayé de le licencier pour son activité syndicale que l'inspection du travail a refusé car il était protégé. Mais le patronat, en l'occurrence une autre boîte intervenant sur la gare d'Austerlitz, la société Challancin, et le Syndicat Francilien Propreté-CFDT ont trouvé une faille juridique ! Ils viennent, le 27 janvier, conjointement, de saisir le tribunal d'Instance de Saint-Ouen pour se débarrasser d'Hakim. En effet, Hakim, salarié des 3

entreprises de nettoyage, est délégué du personnel dans une boîte, membre du CE dans la 2ème et délégué syndical dans la 3ème. Ce cumul s'explique par le fait que le donneur d'ordre a cassé le nettoyage en 3 lots. La loi autorise le cumul des mandats chez un même employeur mais pas chez 3 employeurs différents. Si Hakim cumule ces fonctions, ce n'est par arrivisme social ou syndical mais pour se protéger de ces 3 employeurs tout en faisant son boulot de syndicaliste intègre et toujours déterminé comme il l'a montré lors du conflit chez Laser. S'il perd ses mandats, plus protégé, il risque très rapidement d'être licencié.

A suivre en particulier sur le site : paris-luttes.infos

Mal-être à La Poste en Picardie : les experts tirent le signal d'alarme

Le 31 octobre 2012, le geste de ce guichetier avait provoqué une vive émotion à La Fère. En plein après-midi, à l'intérieur du bureau de poste dans lequel il travaillait, un homme de 55 ans s'était pendu après avoir évoqué, par mail, le manque de reconnaissance dont il se disait victime.

Après ce drame, le comité d'hygiène et de sécurité de La Poste en Picardie avait mandaté un cabinet d'expertise - 3E Conseil - afin d'analyser les risques psychosociaux dans la région et de mettre en oeuvre une politique de prévention.

Les experts viennent de rendre leurs conclusions sous la forme d'une inquiétante étude de 300 pages. Ils y jugent la situation «alarmante» et estiment qu'«un quart du personnel rencontré» fait face à «des troubles de santé avérés et se retrouve dans des situations de mal-être, de tensions et de souffrance».

Les causes sont, toujours selon les experts, à rechercher du côté de la «politique de réduction des effectifs très importante» conduite au nom «d'une diminution du trafic de courrier».

Le cabinet 3E conseil enfonce le clou en évoquant un travail «pathogène» et qui s'effectue «en mode dégradé» ce qui, selon lui, devient petit à petit «la norme au sein des bureaux de Poste en Picardie».

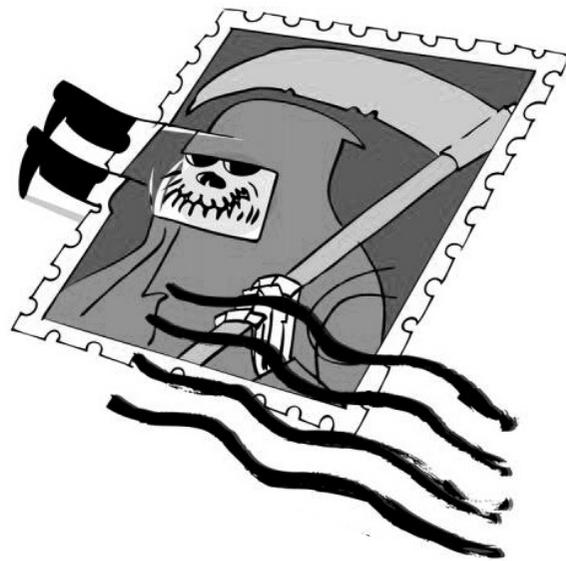
Moins d'une semaine après la révélation de la teneur très sombre du rapport dressé à l'initiative du comité d'hygiène par le cabinet 3E conseil, les parties en présence sont résolues à mettre un terme au processus de réorganisation «destructeur» engagé par la tête de l'entreprise sur l'ensemble de ses territoires.

"Si la direction de la Poste ne répond pas précisément aux problématiques soulevées par le rapport d'expertise, nous porterons ce

dossier devant les tribunaux".

3E conseil mentionne la souffrance, «voire la très grande souffrance» des personnels au travail. «Les zones de Tergnier et de La Fère sont symptomatiques d'une détérioration globale des conditions de travail» commentent plusieurs représentants du personnel.

Un «éclairage avec une réponse écrite étayée et circonstanciée à chacune des questions et préconisations soulevées dans le rapport» est demandé à la direction avant le 1er mars. Directions régionale mais aussi nationale qui, outre le recrutement de personnel, se voient demander en conséquence par les syndicats l'arrêt immédiat de tous les projets de réorganisation avant «une révision écrite et effective de la politique de prévention de la santé au travail».



ODCF-Wayne Dalton: le combat continue

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rendu ce matin son délibéré concernant le plan de sauvegarde de l'emploi de l'entreprise rémoise Wayne Dalton (fabrication de portes de garages), fermée depuis le 9 novembre. Le PSE n'a pas été homologué.

Il proposait des indemnités s'élevant à 100 000 euros pour soixante-deux salariés alors que, selon son ex-responsable de la fabrication, le groupe aurait distribué 90 millions de dollars à ses actionnaires.

Pour autant, cette entreprise se trouvant en liquidation judiciaire, les salariés ne retrouveront pas leur emploi. "Tout va se jouer sur le niveau d'indemnisation".

"C'est une première décision favorable mais nous ne serons satisfaits qu'après les éventuels appels".

Les prochains rendez-vous importants pour les salariés sont prévus devant le conseil de prud'hommes début avril.

La police charge à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique de Caen!

Quand à l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Caen, le directeur décide d'imposer «un plan de redressement», c'était sans compter sur la mobilisation d'ampleur du personnel en juin, puis en décembre 2013 qui a empêché son application. Pourtant la Direction et l'ARS ont employé les grands moyens pour faire plier les salariés, en faisant intervenir les flics à l'hôpital.

Le gouvernement Hollande, non content de maintenir la loi Hôpital Patient Santé Territoire, votée sous Sarkozy, prévoit dans la Loi de financement de la sécurité sociale, plus de 2 milliards d'économies pour 2014, sur les dépenses de l'assurance maladie. Cette politique d'austérité, décidée au nom de la réduction des dépenses publiques, conduit l'immense majorité des hôpitaux et des établissements médicaux sociaux à des difficultés financières inextricables. Les hôpitaux n'ont plus les moyens financiers de fonctionner correctement. La gestion de la pénurie conduit à des fermetures et regroupements de structures sociales publiques et privées. Les salariés se mobilisent dans de nombreux hôpitaux pour exiger le maintien des postes, l'embauche des contractuels, la préservation des jours de RTT, des acquis statutaires...

A l'EPSM de Caen, comme cadeau de Noël, la direction, sous les ordres de l'Agence Régionale de Santé, décide de resserrer le plan de rigueur rejeté en juin 2013 par l'ensemble du personnel et par les trois syndicats de l'hôpital CFDT, CGT, SUD. Ce plan prévoit notamment la suppression de 20 emplois, due à la diminution de 5 RTT, des réaménagements d'horaires (35 h sur 4 jours), du travail supplémentaire en cuisine et buanderie pour augmenter les recettes de l'hôpital.

pital.

Refusant une nouvelle dégradation des conditions de travail et une régression de la qualité des soins, le personnel réuni en assemblée générale avec SUD et la CGT, décide «d'une semaine noire à l'EPSM» du 17 au 20 décembre, bloquant les nouvelles admissions de patients et empêchant les instances de décisions de l'EPSM de se réunir. En effet, depuis la loi "HPST" de Bachelot en 2009, il suffit au directeur de présenter son plan devant le CTE pour qu'il puisse passer, quelque soit le vote des organisations syndicales.

La CFDT quant à elle préfère suivre son directeur, lui aussi syndiqué à la CFDT-cadre, "pour ne pas aller droit dans le mur", critiquant les syndicats qui continuent la lutte. Elle débute en catimini des rencontres avec la direction. Les cadres et les médecins n'étant pas touchés par la réduction des RTT et sous prétexte de réalisme, se rallient en nombre à la direction, encouragés par la CFDT.

Le 19 décembre, la police charge les hospitaliers qui bloquent la porte de l'hôpital, pour faire entrer deux ambulances. Jamais aucun directeur, même lors de blocage plus long des admissions, n'avait osé envoyer la police. Mais loin de décourager les personnes présentes à la porte de l'établissement, c'est plus nombreux encore que le personnel a continué à tenir le piquet de grève pendant la nuit. Quant au directeur, il s'est isolé un peu plus : les médecins «déplorant vivement l'intervention des forces de l'ordre dans l'établissement», lui ont demandé de retirer son plan.

Le directeur n'a pas pu faire adopter son plan de retour à l'équilibre financier avant la fin 2013, comme le lui imposait l'ARS. Le personnel a décidé de suspendre la grève



après ce succès et de rester mobilisé. Depuis une seule réunion a eu lieu avec la direction, qui compte bien imposer des restrictions budgétaires. Malgré tout, la mobilisation ne faiblit pas, et 170 personnes étaient encore présentes à une AG début février pour discuter des réponses à faire à la direction. De nouveaux blocages sont prévus si le directeur ne retire pas son plan. Cette combativité sert d'exemple à de nombreux hôpitaux en lutte. Mais nous savons que si pour l'instant ce plan de redressement n'a pu être présenté à l'EPSM de Caen, ce n'est qu'en créant un rapport de force national que nous pourrions gagner dans tous les hôpitaux qui connaissent les mêmes situations de déficit, créée par le manque de dotation. Mobilisons-nous pour obliger le gouvernement à abandonner sa politique d'austérité et de destruction de la santé et du social, de marchandisation de la santé. Mais nous devons aussi prendre conscience que pour créer ce rapport de force national, il faudra combattre l'inertie des fédérations syndicales, qui quand elles ne souscrivent pas aux politiques de casse des services publics, se contentent de dénonciations incantatoires.

Des licenciements à l'hôpital de Vitry ?

Ce n'est pas le premier Plan de retour à l'équilibre (PRE) pris par le Centre hospitalier de Vitry-le-François afin d'essayer de résorber un déficit récurrent, établi à 2,4 millions d'euros pour l'exercice 2013. Et, ce ne sera vraisemblablement pas le dernier. La direction a remis à l'Agence régionale de la santé (ARS) le document programmatique.

Il envisage la réorganisation de son secteur administratif dans la perspective de dégager des économies. En complément, il se propose d'améliorer ses recettes par l'exploration d'un scénario de développement

en synergie avec les établissements hospitaliers alentours, la médecine de ville.

L'externalisation de la blanchisserie devrait dégager une économie annuelle de 97 000 €, à quoi s'ajouteront les gains liés à la restructuration prévue de la cuisine et des services administratifs. En outre, en 2014, les services techniques devraient perdre l'équivalent de trois postes à temps plein.

La CGT et la CFDT refusent de voter le plan présenté, qui ne fait pas la part belle à l'emploi. Des suppressions de postes interviendront, étalées sur plusieurs années. Les syndicats estiment le dispositif beaucoup

trop vague, tant sur les économies à faire que sur les moyens d'y parvenir.

«Ce qui est très dur à avaler, c'est de subir des restructurations depuis des années, de se serrer la ceinture toujours plus, alors que la direction ne s'accorde pas les moyens de développer l'activité de l'hôpital. C'est un plan pénalisant pour le personnel». Chiffres à l'appui, la CGT stigmatise le nombre important de contractuels à Vitry, bien au-dessus de la moyenne nationale (28% contre 15%), et suggère, en conséquence, un processus de titularisation, «qui aurait pu concerner, en 2013, 57 agents».

Expulsions des centres d'hébergement d'urgence à Caen (ou ailleurs) : une situation loin d'être réglée.

Dans le Courant Alternatif d'octobre 2013, nous avons déjà fait un état des lieux de la situation caennaise. Bref résumé, puis suite : depuis juin 2013, à Caen (mais également dans beaucoup d'autres villes françaises), les centres d'hébergement d'urgence (via les DDSCS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale, dépendant de la Préfecture) expulsent par centaines les demandeur-euse-s d'asile et les sans-papiers, familles entières, hommes et femmes seul-e-s. L'Etat, en n'hébergeant pas les demandeur-euse-s d'asile, se place dans l'illégalité (ce n'est ni une surprise ni une nouveauté).

EN ATTENDANT : SQUATT.

Sous couvert de rigueur budgétaire, le gouvernement renforce ses politiques xénophobes en mettant à la rue des personnes d'origine étrangère, les poussant encore un peu plus à la clandestinité, la pauvreté, ou tout simplement à quitter le territoire. Hors, nous le savons, les questions budgétaires sont tout ce qu'il y a de plus menaçantes : les récents 30 milliards d'exonération de cotisations patronales, accompagnés des 20 milliards de novembre 2012, offerts sur un plateau au Medef par le gouvernement «socialiste» suffisent à anéantir l'argument budgétaire. La «crise» sert une fois de plus de prétexte pour détériorer violemment le code du travail (avec l'ANI, par exemple) et les services publics (50 milliards de plan de rigueur d'ici à 2017), stigmatiser et traquer des populations d'origine étrangère, et finalement restructurer le capitalisme afin de maintenir toujours plus les taux de profits du patronat. On sait quels bords politiques en profitent...

De plus, les logements vides ne manquent pas, que bailleurs «sociaux» et propriétaires privés utilisent pour la spéculation immobilière. Rien que pour l'agglomération caennaise, il y en aurait plus de 8 600

chaque année (il y a, en France, plus de logements vides que de gens qui dorment à la rue). Evidemment, ni le Préfet ni le maire ne mettent en place des réquisitions. A Caen, une «assemblée générale contre toutes les expulsions» s'est constituée et a décidé d'ouvrir un premier squat dès juin, expulsé et muré en septembre 2013 (Cf. article du CA d'octobre 2013). Les expulsé-e-s du squat avaient été ré-hébergé-e-s en hôtel (mieux, pour la plupart) pour une durée d'une semaine à 15 jours maximum. Ré-hébergement purement médiatique et de façade, donc. Une semaine après, nous ouvrons un deuxième lieu, plus grand, et plus proche du centre ville. Ce lieu est toujours d'actualité, au 109 rue de Bayeux. Le propriétaire a porté plainte et le procès au Tribunal d'Instance ordonne son expulsion à compter du 24 février. Une fois de plus, la justice bourgeoise a fait gagner le droit à la propriété privée face au droit au logement.

Le squat accueille actuellement une soixantaine de personnes, de diverses nationalités. Deux assemblées générales ont lieu par semaine, où sont débattues à la fois les problèmes matériels ou relationnels internes au lieu (ce sur quoi, si vote il y a, les non habitant-e-s du lieu ne participent pas, même si parfois - et à notre grand regret -, des médiations sont nécessaires),

ou encore sur l'organisation de la lutte. Car cette lutte ne se limite pas à ouvrir des lieux, nous serions alors dans une logique humanitaire. Une manifestation par mois est organisée, avec comme mot d'ordre : un logement pour tou-te-s et des papiers pour tou-te-s. Plusieurs actions de perturbations des «rendez-vous café» du député-Maire de Caen, Philippe Duron, ont eu lieu. Ce dernier possède un pouvoir de réquisition. En tant que Président de Caen Habitat, bailleur «social» possédant énormément de logements (notamment vides) à Caen, la solution pourrait être toute trouvée. Mais en tant que «socialiste», il est évident qu'il ne bougera pas d'un iota. Il faut donc essayer d'imposer le relogement des expulsé-e-s des centres d'hébergement d'urgence. D'autres actions sont à venir.

LUTTER : COMMENT ET AVEC QUI ?

L'une des difficultés réside dans le fait que nous ne sommes pas nombreux-euses à porter cette lutte mais aussi parce qu'elle porte en elle des germes de dissensions, notamment au sein milieu libertaire.

La première critique portée a été celle de la trop grande logique de composition. En effet, cette lutte regroupe des étranger-ères souvent peu politisé-e-s, et côté français, des tendances politiques différentes : libertaires, militant-e-s du NPA, militant-e-s du milieu associatif, syndicalistes de lutte, et également des personnes pour qui cette lutte est la toute première. Il y a donc des positions diverses qui s'y expriment et même parfois des décisions qui vont à l'encontre de nos positions (les rédacteurs de l'article), comme par exemple aller rencontrer des élu-e-s. Nous considérons que nous n'avons rien à faire autour d'une table avec des élu-e-s qui ont choisi leur camp, qui cautionnent et appliquent les politiques gouvernementales. Néanmoins, majoritairement, les étranger-ères le souhaitent et ont pour certain-e-s, après désillusions, mieux compris notre position de refus. Nous savons que nous ne sommes pas dans une AG anti-capitaliste et anti-



étatiste, mais nous travaillons dans le temps, par nos paroles et nos actes, à partager nos modes de lutte. Notre volonté n'est donc pas totalisante, nous acceptons les positions contraires exprimées en AG tant qu'un commun est encore possible. Et là, il y a matière : nous luttons contre la xénophobie, les logiques étatiques d'exclusion et les logiques capitalistes de l'immobilier, le tout avec un fonctionnement assembléiste.

La seconde critique porterait sur la logique de gestion de la misère et de n'être pas assez dans LE Politique. Il est vrai que, de manière contradictoire, si nous posons problème à l'Etat et sa défense de la propriété privée en squattant, c'est également bien commode pour lui d'avoir 60 personnes en moins à héberger. Néanmoins, en portant nos convictions dans des réalités (squat, occupations de l'espace pu-

blic...), nous sommes bien dans une lutte politique. Car en squattant nous contestons, à notre échelle, le droit de propriété. Car en manifestant sauvagement ou en organisant des actions, nous troublons temporairement l'ordre public. Car en s'organisant entre différentes nationalités, nous refusons le nationalisme et travaillons à la solidarité internationale. Car cette lutte favorise des rencontres, que ce soit avec les expulsé-e-s des centres d'hébergement d'urgence, mais aussi des français-e-s, qui découvrent pour certain-e-s ce mode d'organisation et de résistance. Nous ne pensons pas que porter des revendications immédiates soit nécessairement contradictoire avec des logiques révolutionnaires. Nous pensons même que celles-ci sont souvent un support pour construire un rapport de force, qui est bien trop faible aujourd'hui.

Nous avons donc décidé de continuer à organiser la solidarité concrète, et le rapport de force, avec les contradictions internes que cela comporte. Cette lutte est indispensable, car elle s'inscrit dans un combat contre les politiques anti-sociales et xénophobes de l'Etat, et n'est ni cogestionnaire ni humanitaire. Ce n'est pas en se refermant sur nous-mêmes que nous allons rencontrer de nouvelles personnes, indispensables à la construction d'un rapport de force inscrit dans le temps. C'est pourquoi d'autres lieux s'ouvriront et que d'autres actions vont avoir lieu.

Contre ce gouvernement et ses politiques de merde, contre l'Etat et le Capital, et pour la solidarité internationale.

Seb et Ben – Caen.

Révolte au CRA de Vincennes

Au centre de rétention de Vincennes une révolte éclate dans la nuit du 13 au 14 février. Les accès aux chambres ont été barricadés, les caméras défoncées et des extincteurs, des portes, des meubles ont été balancés sur les flics. Ces enfoirés étaient venus expulser à 4 heures du mat' l'un des enfermés. Du coup, la justice condamne deux personnes à deux mois de taule pour avoir dégonflé une porte et l'une d'entre elle à deux mois supplémentaires pour refus ADN...

Le vendredi soir un feu d'artifice a salué la rage des détenus de la prison pour étrangers. Cinq personnes ont été interpellé-e-s dans le bois de Vincennes en voiture. S'en suit une comparution devant le juge et deux mandats de dépôts ! Les trois autres sont sous contrôle judiciaire avec interdiction de se voir et de quitter l'île de France.

Les chefs d'inculpation sont attroupement armé et masqué, refus empruntes, photos et ADN. Le juge a reporté le procès au 24 mars au motif de doutes sur l'identité des prévenu-e-s. Durant la garde à vue, rien à déclarer. Des noms fantaisistes sont donnés aux flics, mais certain-e-s ont des papiers qui traînent sur elleux. Deux d'entre elleux, qui ont changé de nom au moment de l'audience et qui ont déclaré deux domiciles, sont incarcéré-e-s à Fleury Merogis au prétexte de manque de garanties de représentation. Ils enferment pour faire peur à tou-te-s les révolté-e-s, faire taire la solidarité et isoler les un-e-s des autres. Ils fichent pour optimiser leur pouvoir sur nos vies, et condamnent parce que l'on se rebelle contre l'autorité et que l'on ne se soumet pas sans broncher à leurs sbires.

Les frontières sont partout, au centre de rétention, dans la rue, dans les transports, dans les murs des prisons comme derrière les murs du tribunal, jusque dans les têtes. Des dispositifs concrets de contrôle et de répression existent, des institutions, des entreprises, des larbins, font fonctionner la machine à expulser. S'y attaquer, mettre un grain de sable dans les rouages c'est arracher des espaces de liberté et infliger quelques dégâts à ces collabos. Entraver l'action des flics lors d'une expulsion, comme refuser de donner ses empreintes et son ADN, participe à saboter la bonne marche de la répression.



COURANT ALTERNATIF

A besoin de nouveaux abonnés !

10 numéros + hors série : 30 euros

Pour les fauchés : 18 euros (gratuit pour les prisonniers)

chèque à l'ordre de « la Galère »

OCL égregore, BP 81213, 51058 Reims CEDEX

Les anti-aéroports EN FORCE!

Le 22 février, le mouvement d'opposition au projet de Notre-Dame-des-Landes a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes dans les rues de Nantes.

SI TU NE VAS PAS À LA ZAD, LA ZAD IRA À TOI !...

Au cours de l'automne les partisans du projet ont mené une offensive de communication avec de nombreuses déclarations, affirmant haut et fort que les travaux étaient imminents, se réjouissant de balayer les obscures et ineptes récalcitrantes au futur bonheur associé à leur projet... Le préfet, bien dressé, signalait même l'autorisation des travaux le 21 décembre, méprisant tous les arguments de l'opposition. En réponse à cette pratique du fait accompli, des recours suspensifs ont été déposés et la manifestation du 22 février s'est précipitée, provoquant en retour une effervescence générale qui indiquait la force probable de la mobilisation. Dès la mi-jan-

vier la réunion des comités locaux faisait le plein et les affiches partaient comme des petits pains. On n'a pas été déçu! Et le préfet non plus : son offensive de communication de l'automne a fait chou-blanc! Le 22 février, les milieux agricoles se sont déplacés en masse à Nantes avec notamment 520 tracteurs venus de Loire Atlantique et des départements limitrophes : la précédente mobilisation nantaise, le 24 mars 2012, en avait rassemblé près de 200. Ce qui prouve s'il le fallait que le mouvement prend toujours plus d'ampleur. Mieux, un sondage IFOP révélait le jour même que 56 % de la population hexagonale est contre l'aéroport, 20 % ne se prononçant pas et 24 % pour. Pour nos politiciens-ne-s toujours friand-e-s de sondages, la révélation d'une telle opinion al-

lait les rendre fébriles au moment où leur côte de popularité hésite entre le Titanic de l'abstention et le radeau de la Méduse... Les différents collectifs de soutien à la lutte anti-aéroport et les individus se sont impliqués dans l'initiative du 22, en préparant de multiples chars et masques de carnaval, banderoles et pancartes pour animer le cortège et en y apportant leurs propres revendications. Ces messages affichés indiquaient un élargissement des préoccupations au-delà du strict combat de Notre Dame des Landes ; notamment s'exprimait une solidarité avec d'autres luttes contre des projets d'infrastructure (les No TAV du projet de tunnel ferroviaire Lyon-Turin) mais aussi une critique globale qui reliait le projet de l'aéroport et l'organisation de la société dans son ensemble et qui s'affichait bien au-delà du petit cortège anticapitaliste que nous avons constitué (cf texte de l'appel dans CA n° 237).

COMMUNIQUE DE PRESSE INTER-COMITES DE SOUTIEN A LA LUTTE DE NDDL SUITE A LA MANIF DU 22/02/2014

Nous, comités de soutien à la lutte de Nddl de toute la France et de plus loin encore, soutenons pleinement la position exprimée dans le communiqué de presse du dimanche 23 février des organisateurs/trices de la manifestation du samedi 22 février 2014 à Nantes (cf le site de la ZAD).

Nous tenons à souligner l'incontestable succès de ce rassemblement et notre plaisir à y avoir participé.

Une manif populaire, puissante, digne. C'est une convergence forte à souligner entre urbains et monde agricole !

Nous sommes d'autant plus regonflés et motivés pour les suites de la mobilisation que cette journée de manifestation a permis un moment de retrouvailles et d'échange et nous a permis de prendre la mesure de nos forces et de nos soutiens.

Et d'autant plus convaincu.es qu'au vu de la mobilisation qui ne cesse de s'élargir année après année, l'arrêt du projet ne saurait être qu'inéluctable, malgré la propagande qui voudrait nous faire croire le contraire.

Cette manifestation comme les luttes auxquelles nous participons ici et là contre les grands et petits projets nuisibles imposés nous apprend ou nous confirme d'où vient la violence réelle et comment elle est instrumentalisée par les puissants- industriels, financiers, gouvernementaux et média-s.

Nous déplorons la présence policière excessive dans les rues de Nantes ce samedi 22 et nous apportons tout notre soutien à celles et ceux d'entre nous qui ont été blessés au cours des interventions des forces de l'ordre.

Nous ne nous laisserons pas tromper. **Nous sommes et resterons uni.es.**

Les comités de soutien continueront les actions visant à informer le public des enjeux de la défense de la ZAD et envisageront, en fonction de l'évolution de la situation, les actions nécessaires d'opposition au projet d'aéroport. En cas d'intervention sur la ZAD, les comités appellent qu'ils se tiennent notamment prêts à répondre à l'appel lancé par les opposants: venir en renfort sur place, bloquer Vinci, ses alliés et ses sous-traitants par tous les moyens jugés nécessaires et occuper les lieux de pouvoir là où ils sont.

Résistance !

Mercredi 26 février 2014

Comités Signataires au 26 février 2014:

Comité NDDL 18 (Bourges), Collectif Alsace NDDL, Comité NDDL 4B16, Collectif NDDL Centre Finistère, Comité NDDL - Plateau de Saclay, Comité de Troyes (Aube, 10, Champagne), Comité Régional Nord-Pas de Calais, Collectif de solidarité ZAD Rouen-NDDL, Comité NDDL Pleudaniel, Côtes d'Armor, Comité bigouden, Comité de soutien Challans Nord Ouest Vendée (85), Comité NDDL 92 sud, CNCA (Collectif Nantais Contre l'Aéroport), Comité de Lisieux (14), Collectif de Nîmes (30), Collectif Nddl Beauvais (60), Comité NDDL Challans (85), Comité Nort Nozay (44), Comité du Comminges (sud de la Haute-Garonne 31), Collectif IDF, Collectif NDDL de Quimper Cornouaille (29), Comité NDDL Saint-Malo (35), Collectif de l'Université de Nantes Contre l'Aéroport (CUNCA), Comité de soutien 79 aux opposants à l'aéroport de NDDL, Comité poitevin NDDL, Comité NDDL St Brieuc (22)

UN ESPRIT COMBATIF

L'ambiance festive était aussi combative : les différentes « animations » qui se déroulèrent dès les premiers mètres du cortège reçurent l'approbation d'une large majorité de personnes présentes, que ce soient les tags, pochoirs et autres peinturlurages de façades ciblées (mairie, Vinci Immobilier, agence du Voyage à Nantes,...) ou bien des actions plus « relevées » comme le sacage de l'agence Vinci, l'incendie d'une foreuse et d'une pelleteuse d'un chantier Vinci, judicieusement laissés à portée du cortège (?). Exceptés quelques spectateurs indignés, ces cibles bien choisies permettaient à chacun-e de s'exprimer selon ses possibilités et satisfaisaient largement les rangs des manifestant-e-s, qui ne se débandèrent pas lors des charges et grenades divers qui suivirent. Cette détermination des manifestant-e-s est nécessaire pour affirmer la résolution des opposant-e-s à ne pas faiblir devant les manoeuvres de l'Etat et pour ne pas se contenter de compter sur les manoeuvres institutionnelles. La journée se termina de façon un peu hachée, entre différents bouts du cortège gazés ou aventurés dans un parcours improbable sur l'île de Nantes. Vraisemblablement les 40 000 participants furent atteints mais il n'y avait que l'hélicoptère des flics qui disposait d'un tableau d'ensemble...

Cette manifestation était clairement affi-

chée à gauche, appuyée horizontalement sur des collectifs locaux très présents, avec des partis EELV et PG et des syndicats de la Confédération Paysanne discrets. Elle a réoccupé la rue contre un projet fortement associé au Parti Socialiste, projet soutenu quelques jours plus tôt par le patronat breton du Club des Trente (Bolloré, Pinault, Leclerc, Roché, patron d'Intermarché,...) ! Comme une réponse aux mobilisations des cathos et réacs de tous poils de la Manif pour tous ou du Jour de colère, fin janvier et début février, la manifestation anti aéroport a ouvert dans la ville du premier ministre un espace antagonique où pouvaient se traduire la colère et la révolte contre cette société du TINA (There Is No Alternative) si chère à Thatcher et tellement intériorisée par la gauche française institutionnelle et productiviste.

LA PRÉFECTURE ET LES MÉDIAS À LA MANOEUVRE

Dans cette lutte de longue haleine, les porteurs du projet n'alliaient pas s'avouer vaincus aussi facilement. Le dispositif policier de près de 1 500 policiers a interdit le centre-ville commerçant avec de très nombreuses grilles anti-émeute barrant le parcours initialement prévu. Ensuite il n'a pas fallu beaucoup d'efforts aux policiers pour fixer un point de confrontation central, comme un espace dédié - sans trop d'objectifs à détruire, bien filmé - et disposé de telle façon qu'il coupait le flot des manifestant-e-s, empêchant un regroupement final tardif... qui pouvait souligner la réussite de la mobilisation. Disposant d'un véritable arsenal dont des canons à eau, les flics repoussèrent peu à peu les manifestant-e-s les plus hardi-e-s jusqu'à la fin de la journée.

La préfecture, le ministère de l'intérieur, le maire, l'incroyable président de région... et même Ayrault tentèrent alors d'escamoter l'ampleur et le sens de la mobilisation, en focalisant sur les "débordements", la responsabilité des structures organisatrices du défilé pour la casse occasionnée et enfin l'ambiguïté de la présence simultanée de l'état-major d'un parti gouvernemental dans la rue. Cette avalanche médiatique escamotait littéralement l'ampleur, l'intensité et le sens de la mobilisation, dissimulant même les 20 blessés hospitalisés côté manifestants, dont trois graves. La casse d'une vitrine est apparemment plus importante qu'un œil crevé, pour les directeurs de rédactions. Pour l'Etat et le PS, il ne fallait surtout pas en tirer les conséquences logiques qui s'imposaient : l'abandon pur et simple d'un projet dénoncé comme une aberration. Valls, marchant dans les pas d'Alliot-Marie, exhuma même l'ultra-gauche et les black blocs venus de l'étranger... (ce qui

est assez croquignolet, au moment où l'Etat célèbre la mémoire de l'affiche rouge et de la MOÏ).

Les porteurs de projet tentaient alors de porter une pression maximum sur les porte-paroles et représentants de la coordination, toujours pour tenter de diviser le mouvement. Les dégradations somme toute limitées à une dizaine de boutiques, du mobilier urbain et des aubettes de bus (il faut savoir qu'il en tombe tous les jours 4 ou 5 sur l'ensemble de la métropole...) et du pavage des lignes de tram se transformaient alors en un "saccage du centre-ville, dévasté". Cela ne portait pas ses fruits. En effet le communiqué de presse du dimanche par l'organisation de la manifestation, visible sur le site de la ZAD, refusait toute dissociation et assumait la diversité des tactiques et pratiques du mouvement. Le maire annonçait lundi qu'il portait plainte, que les dégâts ne montaient plus à 300 000 mais au moins un million d'euros, qu'il encourageait tout un chacun à déposer une plainte contre les organisateurs... Face aux clichés impressionnants des blessures des manifestant-e-s circulant sur le net, les flics se découvraient 130 blessés contusionnés et huit hospitalisés. Le bruit médiatique était tel que certaines structures anti-aéroport finissaient par lâcher des communiqués hasardeux pour se dégager de la pression exercée: la faute aux policiers qui ont laissé faire, la faute aux jeunes de banlieue qui sont venus pour casser, la faute à 20 casseurs qui les auraient pris en otage... Ces composantes anti-aéroport devraient pourtant reconnaître que ce n'est pas en faisant le dos rond que l'on fait reculer l'Etat, mais en frappant du poing sur la table, surtout quand on a 56 % de la population derrière soi, quand on mobilise plusieurs dizaines de milliers de personnes dans la rue et quand la résistance sur le terrain a démontré qu'elle s'arc-bouterait

s'il fallait de nouveau le faire. Les comités locaux de soutien à la lutte de Notre Dame des Landes ont heureusement gardé la tête froide et ont co-signé un communiqué de presse remplaçant les vrais enjeux après une telle mobilisation (cf ci-contre l'encart avec le communiqué et la liste des 26 comités signataires).

QUELLE PERSPECTIVE POSSIBLE?

Derrière le battage médiatique autour de la soi-disant violence démesurée déployée samedi à Nantes par les opposant-e-s à l'aéroport, les acteurs politiques comme Auxiette ou préfectoraux comme Lapouse demandent instamment un coup de force contre l'occupation de la ZAD. Mais cette décision hasardeuse pourrait très bien se retourner contre ses initiateurs en cas de pépin et envoyer à la retraite anticipée un premier ministre qui est au plus bas pour sa côte de popularité et plomber un peu plus un président qui vient de voir le chômage augmenter pour le troisième mois consécutif.

Il semble plus probable qu'une autre perspective s'impose comme l'évoquait le chef du groupe EELV au Sénat, J-F Placé. Dans le cadre d'un remaniement ministériel de plus en plus probable avec un gouvernement resserré, un grand ministère de l'environnement élargi, qui gérerait les transports, confié à Ségolène Royal avec un secrétariat d'Etat pour Placé, pourrait renégocier par le haut l'abandon du projet de Notre Dame des Landes, en échange de projets EPR sur des vieux sites nucléaires ; cela ne déplairait sûrement pas aux Verts (qui ont accepté le lancement de l'EPR au Conseil Régional de Normandie en 2003), au lobby du BTP et à Vinci ; cela irait dans le sens de la diminution des gaz à effet de serre et sortirait la Basse Loire d'une situation devenue inextricable...

Nantes, jeudi 27 février.



Flics en détresse rue de Strasbourg, le 22 février à Nantes.

Appel à mobilisation, occupation, réoccupation et actions décentralisées contre le barrage de Sivens

La magnifique vallée du Tescouest menacée par un projet de barrage. En bordure de la forêt de Sivens à 10 km de Gaillac (Tarn), c'est 35 hectares de zone humide, forêt et bouilles* qui doivent être noyées pour satisfaire les besoins de l'économie capitaliste : un gros chantier pour une grosse entreprise (la CACG) et de l'eau à profusion pour favoriser l'agriculture intensive. 18 hectares classés «zone humide» sont concernés, ainsi que de la forêt. Parmi les nombreux animaux sauvages qui y vivent, on compte une centaine d'espèces «protégées» dont cinq menacées.

Le projet est financé intégralement par des fonds publics (dans les 10 millions d'euros) et doit servir uniquement des intérêts privés. Il a été mené en contournant les lois trop contraignantes et en jouant sur les chiffres pour fausser les dossiers. Les alternatives proposées ont été occultées par les politiques qui ont scrupuleusement suivi les consignes de leurs amis affairistes en leur apportant une caution démocratique. Depuis le mois de novembre, nous avons déjà bloqué plusieurs tentatives de "déplacements d'espèces" et les opérations d'une équipe de géomètres. Le projet est peu connu par la population locale qui n'a presque pas été informée, mais le potentiel de soutien est grand. Un gros travail de communication reste à faire. Nous occupons depuis le 23 octobre 2013, une ancienne ferme à l'abandon, la Métairie Neuve, jusqu'à ce qu'elle soit saccagée par une vingtaine d'individus cagoulés le 23 janvier. Les 25 et 26 du même mois, une cabane et un campement étaient collectivement reconstruits sur un autre terrain, la "Bouillonnante", situé sur la "Zone à Défendre" proprement dite.

Une procédure judiciaire a abouti à une ordonnance d'expulsion pour le terrain occupé, sans qu'aucun huissier ne se soit présenté, ni que personne ne nous ait prévenu officiellement. On nous réserve donc une expulsion "surprise". Les promoteurs du projet sont tenus par des délais très serrés (arrêtés préfectoraux et conditions des financements européens). Nous nous attendons donc à une expulsion imminente et à une accélération des opérations. Nous sommes à une période charnière du projet et les semaines à venir seront décisives.

En cas d'expulsion, nous appelons toutes les individus, comités, collectifs et autres forces de résistance à organiser des actions décentralisées auprès des entreprises et institutions porteurs du projet : CACG, Adour Garonne, conseils généraux du Tarn et du Tarn et Garonne, ou auprès des représentations locales des institutions ayant pris part dans le projet: préfectures (état), DREAL (ministère de l'écologie), communauté européenne.

Dans tous les cas et dès maintenant, le collectif «Tant qu'il y aura des bouilles» appelle celles et ceux qui refusent ce monde à venir occuper, construire, reconstruire et habiter la zone pour bloquer ce projet

jusqu'à son annulation ! Notre résistance est dynamique et créative, nous luttons contre un système, des idées et des pratiques, mais dans aucun cas contre des individus.

Copains d'ici et d'ailleurs, amiEs bâtisseuses et bâtisseurs de nouveaux mondes, rejoignez-nous au plus vite ! Les courtes visites sont appréciées autant que les longs séjours!

Une victoire sur un grand projet nuisible est à notre portée !

Tous les week-ends à la Bouillonnante : chantiers participatifs ; les lundis : projections ; les samedis : débats de fond, les dimanches à 17h précises : assemblées générales.

Événements à venir :

Convergence des luttes, 1er mars 2014 dès 10h à la Bouillonnante : journée de rencontres et débats, plantation d'arbres, soirée festive et musicale.

Printemps de Sivens, 26 et 27 avril 2014 : samedi soir : concerts ; dimanche : découverte faune et flore, ateliers, débats, constructions, ...

tantquilyauradesbouilles.wordpress.com
collectifbouilles@riseup.net



Coupable, mais dispensé de peine

Le tribunal correctionnel de Narbonne (Aude) a reconnu le 20 février 2014 une militante antinucléaire coupable d'avoir bloqué un transport de tétrafluorure d'uranium destiné au site nucléaire du Tricastin (Drôme), mais l'a dispensée de peine.

Terry a été jugée coupable d'infraction au code de la route pour avoir participé au barrage d'un camion chargé d'UF4 à sa sortie de l'usine Comurhex de Malvési, près de Narbonne, le 12 septembre 2013. Comurhex, filiale d'Areva, procède sur le site de Malvési à la conversion de minerai d'uranium naturel en tétrafluorure d'uranium, première étape de la transformation menant à terme à la production de combustible pour les centrales civiles. L'uranium continue à être transformé à l'usine Comurhex du Tricastin.

Les manifestants entendaient alerter l'opinion sur le fait que, selon eux, plusieurs camions transportant du tétrafluorure d'uranium empruntaient quotidiennement les autoroutes A7 et A9 sans protection particulière et dans une totale opacité. Ils réclamaient la fermeture au plus vite de l'usine de Malvési. L'action du 12 septembre était collective. Mais Terry était seule poursuivie pour entrave à la circulation en tant que propriétaire et conductrice du véhicule qui avait barré la route au camion de transport nucléaire.

Vingt-deux autres activistes réclamaient d'être jugés avec elle, pour montrer qu'ils étaient solidaires et qu'il s'agissait bien d'une action de groupe. Cette demande avait conduit le juge à renvoyer une première audience le 7 janvier. Le juge a finalement décidé de rejeter leur demande de comparution volontaire.

Terry risque de présent d'être sanctionnée par l'administration d'une perte de points sur son permis.

CAEN : PAS DE MINATEC. NI ICI NI AILLEURS !

Le samedi 15 février, le député-maire de Caen Duron organisait une réunion avec en vedette le député-maire de Grenoble Destot, l'un des fondateurs du campus spécialisé dans les nanotechnologies MINATEC. Cette réunion était l'occasion de lancer le projet d'un MINATEC caennais, autour du campus Effiscience, basé sur deux sites : le campus 2 avec l'accélérateur de particules du GANIL et l'école d'ingénieurs notamment, ainsi que l'ex bastion ouvrier SMN réhabilité en «pépinière» d'entreprises des nouvelles technologies, avec Webhelp et NXP notamment. Le campus Effiscience est spécialisé dans le nucléaire, les nanotechnologies et autres technologies sans contact. Une petite poignée d'opposant-es se sont invitées à ces agapes, ont distribué un tract (extraits ci-dessous) (1) et exprimé leur opposition avant de partir, non sans avoir profité du buffet et éclaté quelques boules malodorantes...

MINATEC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

MINATEC, (2) c'est un «campus d'innovation pour les micro et les nanotechnologies» basé à Grenoble, un lieu où des chercheurs travaillent à rendre plus efficaces et invisibles les appareils de contrôle : caméras intelligentes, drones de surveillance, ou encore puces RFID. Ces puces minuscules contiennent des informations lisibles à distance et sont de plus en plus présentes dans tous les objets, et bientôt sous notre peau. Nous ne voulons pas être contrôlés à chaque moment de notre vie. [...]

MINATEC, fondé par des chercheurs du Commissariat à l'Énergie Atomique, c'est un lieu où des chercheurs financés par un mix public-privé se proposent de résoudre les désastres générés par ceux qui les ont précédés avec conviction dans le développement d'innovations capitalistes et industrielles. [...]

MINATEC, c'est surtout un lieu où s'échangent les bons plans pour se faire du fric, un lieu où se mêlent Etat, chercheurs, industriels et politiciens. Un lieu qui participe à l'exploitation capitaliste, aux ravages industriels et à la réduction de notre liberté au profit de quelques patrons et technocrates.

LE CAMPUS EFFISCIENCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les élus de Caen veulent faire de Caen une capitale, une métropole, ils ont des envies de grandeur. Ils ont choisi des secteurs stratégiques (nucléaire, nanotechnologies et numérique) «comme fers de lance de leur stratégie de développement» (dixit Duron). Le campus Effiscience est l'incarnation de cette stratégie.

Effiscience n'est pas un campus comme les autres, bien qu'ils soient tous bientôt appelés à lui ressembler. C'est un campus au profit du capitalisme, avec ses 80 start-ups, c'est-à-dire de notre exploitation. Recherche et science y sont soumises aux intérêts du capital. Etat, collectivités locales, industriels et chercheurs s'y croisent, voire se confondent, comme ce Michel Destot,

député et maire de Grenoble depuis 19 ans, lui-même ex-ingénieur au Commissariat à l'Énergie Atomique et créateur d'entreprise.

LES EMPLOIS ET LE MÉDICAL POUR JUSTIFIER LES DÉSASTRES

On ne compte plus les désastres politiques, sociaux, sanitaires et environnementaux créés par les nouvelles technologies. Etat, chercheurs, industriels et politiciens le savent bien, c'est pour ça qu'ils cherchent des moyens de faire passer la pilule. L'acceptabilité, c'est l'avenir. [...]

L'acceptabilité, c'est aussi essayer de faire accepter n'importe quoi en promettant des emplois. Ou comment se foutre de la vie au profit de l'économie. Ca devrait nous faire oublier les désastres industriels, la radioactivité, les appareils de contrôle etc. Obsédés par la croissance, ces apôtres du progrès préfèrent l'alimenter plutôt que d'interroger le mode de fonctionnement de nos sociétés. Il ne faut pas s'attendre à ce que ceux qui gagnent à prolonger le désastre veuillent y mettre un terme.

L'acceptabilité, c'est aussi sortir l'argument médical à tout va. Les technosciences, après avoir développé vos cancers, se proposent de les soigner. C'est ainsi qu'AREVA, multinationale du nucléaire et propagateur de radioactivité en masse, va investir 200 millions d'euros à Effiscience pour «lutter contre le cancer», et bien évidemment au passage se faire du fric. On hésite entre le rire et la baffa. Apparemment, eux ont choisi le cynisme... La recherche fondamentale et les applications médicales sont toujours le cheval de Troie de l'industrie nucléaire et du développement des néotechnologies dans leur ensemble.

Plus que le médical, ces campus d'innovation servent d'appui à des industriels avides de profit et à des technocrates qui ont pour obsession de programmer un monde à leur convenance et protégeant leurs intérêts. En outre, derrière le médical se cache parfois des vérités moins reluisantes. MINATEC travaille aussi pour le militaire. Un rapport publié en juin 2006 par l'Observatoire des transferts d'armements

met le doigt dessus. [...]

ET L'ÉCOLOGIE DANS TOUT ÇA ?

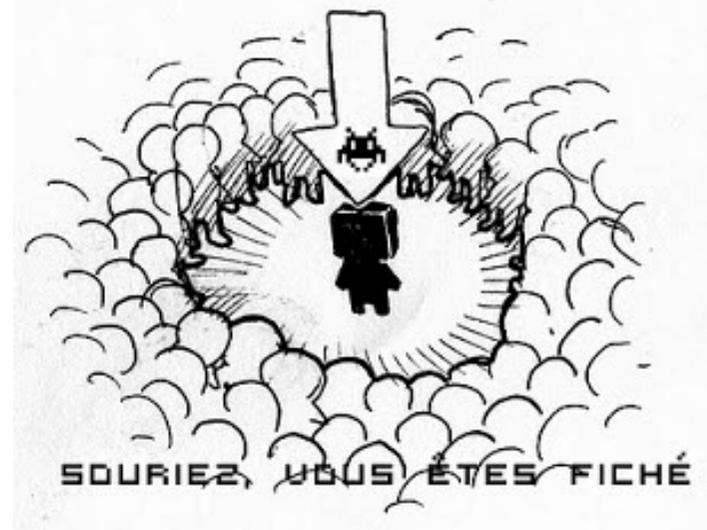
Ca fait bien longtemps qu'elle ne combat plus les logiques des industriels pas plus qu'elle ne les entrave. Pire, elle les sert en renvoyant la culpabilité à un niveau individuel. Si tout est affaire de comportements, tout devient traçable : de la viande aux communications en passant par les déplacements, les poubelles mais aussi les consommations électriques. [...] Avec la collaboration d'EELV au gouvernement et à la municipalité, seuls sont servis les intérêts du capital. Pour eux, il ne s'agit plus tant de sauver la planète que de sauver un monde, celui de la consommation, des écrans plats, des boulots absurdes, des comforts factices, des besoins créés, des objets inutiles, etc.

[...] Leur détermination à faire un monde de merde n'est pas à la hauteur de notre rage !

Des réfractaires

[1] Pour une lecture complète du texte d'intervention : oclibertaire.free.fr/sous-la-cendre.info

[2] Micro NAno TEChnologie





chroniques du contrôle et de la répression **Big**

Erratum...

Un abonné nous a signalé une erreur sous cette rubrique de janvier 2014 où on évoquait une condamnation de la France par la «Commission Européenne des Droits de l'Homme» concernant la durée excessive de conservation des données du fichier automatisé des empreintes digitales. Cette Commission n'existe plus depuis 1998 ! Cette Commission avait été créée au sein du «Conseil de l'Europe» lui-même fondé en 1949 et qui

n'a rien à voir avec «l'Union européenne». Lorsque la «Cour européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme» siègea de façon permanente à partir de 1998, la «Commission» a disparu. Cette Commission n'avait pas à l'époque cette fonction. Elle était chargée de recevoir les plaintes qu'elle transmettait ensuite à la «Cour européenne des DH» qui avant 1998 ne siégeait pas en permanence. Dont acte !

«Urgence la police assassine»

Le ministère de l'Intérieur a porté plainte contre Amal Bentounsi, la sœur d'Amine Bentounsi tué par la police. Amal est attaquée parce qu'elle a le courage de dénoncer sans relâche les pratiques violentes de la police à travers son site Internet et le projet d'un clip dénonçant l'impunité policière. Amal invite toutes les familles des victimes de violences et de crimes policiers à prendre la parole lors de son procès qui se tiendra le lundi 7 avril à 9 heures

Un concert de soutien a eu lieu le 1er mars à la CNT au 33 rue des Vignoles, Paris 20ème.

Sources : paris.demosphere.eu et resistons.lautre.net

Le futur compteur électrique... intelligent Linsky

Répondant à une injonction européenne (directives européennes de 2006 et 2009), nos compteurs électriques relevés en moyenne 2 fois par an par des salariés d'ERDF sont actuellement remplacés par le compteur Linsky. L'expérimentation qui a eu lieu à Lyon et en Indre et Loire entre 2009 et 2011 dans 250 000 foyers semble avoir été positive pour cette entreprise. Pour ERDF, les avantages de ce compteur sont évidemment multiples (voir sa propagande). Ses détracteurs sont nombreux. Tout tourne bien souvent autour du fait que le coût de l'électricité risque d'augmenter pour plusieurs millions de foyers, qu'après l'installation de ces millions de compteurs de nombreux emplois seront supprimés grâce à la relève des compteurs à distance, que cela annonce la privatisation du prix de l'électricité, etc. Les associations de lutte contre l'exclusion sociale ont par ailleurs signalé que ce ne sont pas de nouveaux compteurs qui vont améliorer l'isolation des logements...

Par contre la question du mouchard n'est plus abordée. En effet, ce petit boîtier magique et "intelligent" permettra aux opérateurs de connaître de très nombreuses informations sur la vie privée des consommateurs, leurs habitudes, histoire de mieux vendre les "profils" recueillis aux boîtes de marketing et de mieux adapter les offres commerciales... Sans oublier, pourquoi pas, apporter à la police des éléments incontournables dans des enquêtes. Ce débat semble réglé depuis que l'entreprise a affirmé que «toutes les informations collectées seront considérées comme des données personnelles et donc transmises aux producteurs et distributeurs d'énergie dans le respect de règles de confidentialité, sous le contrôle de la CNIL». Ne nous voilà pas vraiment rassurés !!!

Fichage des pauvres dans le 9.3

Dans le département de Seine-Saint-Denis, les pauvres sont recensés dans un fichier créé en 2008 et baptisé «Cosmos». Tous les demandeurs d'aides sociales qui s'adressent aux centres sociaux du département font l'objet d'un fichage précis. En effet, «Cosmos» comprend près de 375 items, soit autant de données relevant le plus souvent de la vie privée, du secret médical, etc. : Nationalité, problèmes de santé physiques et psychiques, nombres d'enfants, numéro de Sécu, antécédent de ceci, de cela... tout y passe ! Les comptes-rendus d'entretien qui mettent à nu la vie privée de toute une famille sont accessibles à tous les agents alors que la loi exige, sur le papier, que des barrières informatiques soient érigées pour

que seuls les travailleurs sociaux y aient accès. Depuis 3 ans, des travailleurs sociaux par l'intermédiaire de leur syndicat réclament des éclaircissements sur le cadre juridique de ce fichier qu'ils sont censés remplir. En fait, ce fichage est complètement illégal puisque aucune autorisation spéciale n'a été demandée à la CNIL. Légalité ou pas, cela ne change strictement rien ! Alertée, la CNIL préfère «la concertation à la répression» et devrait fournir au Conseil général de ce département des «packs de conformité» pour que ce fichage se fasse en toute légalité. Ouf ! Moralité : Il n'y a pas que les fichiers de police qui sont légalisés après coup ! Source : Le Canard Enchaîné du 22 janvier 2014.

Pôle emploi renforce le contrôle des chômeurs

Depuis l'été 2013, Pôle emploi expérimente, en toute discrétion, dans douze agences, des nouvelles équipes de contrôle de la recherche d'emploi des chômeurs. Si cette expérience est jugée concluante par la direction, elle sera étendue à partir de juin 2014 à toutes les agences.

Une conseillère à Pôle emploi qui s'est portée volontaire dans cette expérimentation s'est «lâchée» dans un blog du journal Le Monde. De quoi s'agit-il ? «Nous recevons tous les jours des listes de chômeurs à contrôler, sélectionnés de manière aléatoire. Nous n'avons pas d'objectif chiffré pour l'instant, mais chaque conseiller contrôle entre 5 et 10 chômeurs par jour. Il s'agit d'abord d'un travail de pédagogie. Nous examinons d'abord si le chômeur a suivi tous les projets d'accompagnement, s'il a créé un espace personnel en ligne, s'il s'est abonné aux offres. Nous menons ensuite systématiquement un entretien téléphonique. Les contrôles qui se passent bien durent entre vingt et trente minutes et s'arrêtent là. Mais si les éléments ne nous semblent pas satisfaisants, nous envoyons un courrier pour dire qu'il faut fournir des justificatifs... Nous sommes toujours sur le fil du rasoir pour savoir si nous sanctionnons ou pas... Ce matin j'ai radié une personne qui était à deux ans de la retraite. Son conseiller lui avait dit d'envoyer des candidatures ce qu'elle n'avait pas fait.... La majorité des demandeurs d'emploi sont contents de ce contrôle...La manière dont les contrôles sont effectués est très digne... Il y a bien sûr une souffrance qu'il faut prendre en compte, mais nous disons aux chômeurs que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de travail qu'il ne faut pas en chercher...» Belle collection de saloperies de la part d'une employée qui, il y a quelques années encore, n'aurait jamais osé revendiquer le contenu de sa fonction sociale ! Les temps changent. Les beaufs, les jaunes, les flics sociaux ... ne rasant plus les murs, ils en sont même fiers et affirment même que les contrôlés sont contents ! Elle nous apprend tout de même que ces nouveaux contrôleurs radient environ 10% des chômeurs contrôlés et que seul un tiers se réinscrit ensuite à Pôle emploi... Quelque chose nous dit que le nombre des chômeurs officiel va baisser à partir de cet été...



Peur organisée et codes-barres chez Amazon

Amazon est une entreprise de commerce électronique américaine basée à Seattle. Sa spécialité originelle est la vente de livres par Internet mais elle s'est diversifiée dans la vente de tous types de produits culturels (DVD, CD, appareils photos numériques, informatique, etc.). Cette entreprise a été créée en 1994, introduite en bourse en 1997, sa filiale française a ouvert en 2000. Amazon fait partie avec Apple, Google et Facebook des quatre « grands » d'Internet.

Comme on peut s'en douter, les conditions de travail dans ces énormes entrepôts sont terribles, d'autant plus dégueulasses pendant les fêtes de fin d'année. Ces conditions ont été dénoncées en 2008 en Grande Bretagne et début 2013 en Allemagne. En mai 2013, le journaliste Jean-Baptiste Malet publie chez Fayard «En Amazonie, une enquête sur Amazon France». Il s'était heurté au refus systématique des employés d'Amazon de parler de leurs conditions de travail et pour découvrir les coulisses de cette entreprise, il s'est fait embaucher comme intérimaire dans le centre logistique de Montélimar (Drôme) en équipe de nuit. C'est édifiant au niveau des cadences, du paternalisme, ... pour ces nouveaux prolétaires précaires « dont nous créons tous les jours les jobs, à coups de clics ».

Les langues commencent en France à se délier.

En décembre 2013, le journal Libération publiait un témoignage d'un intérimaire qui a travaillé quelques semaines au sein de la plate forme à Montélimar. Extraits : «C'est en tant que pickeuse que j'ai découvert l'univers d'Amazon, l'univers du code-barres. Tout a un code barres

chez Amazon : les articles, les 350 000 emplacements sur les étagères, les chariots qui servent à déplacer les produits commandés, les gens qui poussent ces chariots, ... Les scannettes portatives dont chacun est équipé pour lire les code-barres ont aussi un code-barres. Elles sont reliées au réseau WIFI, qui peut les localiser dans l'entrepôt. Tout a une réalité physique doublée d'une existence informatique. Les managers qui sont derrière leur ordinateur savent en temps réel, grâce à ces outils, où se trouve un livre, sur quel chariot il a été enregistré, quel intérimaire pousse le chariot, où il se déplace dans l'entrepôt, à quelle heure il s'est mis au travail en scannant son code-barres personnel, quelle a été la durée exacte de sa pause, et combien d'articles il picke par heure. Cette productivité personnalisée est évaluée en permanence, et des managers viennent trouver individuellement chaque picker pour lui donner sa performance et le conseiller si celle-ci n'est pas satisfaisante...». «Aux outils de surveillance, il faut ajouter des centaines de caméras, des agents de sécurité qui arpentent les allées toute la journée, et qui peuvent fouiller les salariés au détecteur de métal à la sortie de l'entrepôt. Enfin, plus diffus, la peur de la délation et le fantasme d'une surveillance sans limites comptent pour beaucoup dans la docilité générale. On ne sait pas de qui exactement il faut se méfier, qui est ami avec les managers ou veut le devenir, on ignore jusqu'où exactement va le pistage informatique. Et, dans le doute, pour aborder la moindre question un tant soit peu polémique, le réflexe est toujours de parler discrètement, et à voix basse».

Le laboratoire sécuritaire niçois prend l'eau

Les Niçois sont sans doute les personnes les plus surveillées en France : une caméra de vidéosurveillance pour 360 habitants, un millier de flics de la police nationale, 380 policiers municipaux armés de Taser ... 520 «voisins vigilants» sélectionnés qui ont reçu une formation par les policiers municipaux sans oublier un réseau de commerçants dont chacun possède un référent au sein de la police municipale. Du lourd !

En 2008, pour ravir la mairie à J. Peyrat (qui était passé par la case F.N.) M. Estrosi avait fait campagne sur le thème de la sécurité... qu'il a appliqué une fois élu. Pour compléter son arsenal (voir plus haut) ce maire UMP a pris une flopée d'arrêtés municipaux : contre les activités d'épiceries de nuit, contre la consommation d'alcool dans la rue, anti-mendicité agressive, anti-regroupement, anti-bivouac, couvre-feu instauré pour les mineurs de moins de 13 ans.

Malgré tout ce dévouement pour la bourgeoisie âgée de sa ville, d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, les chiffres de la délinquance à Nice restent mauvais. En effet, d'après le classement publié par l'Express fin novembre 2013, Nice arrive au

401ème position sur 408 en matière d'atteinte aux biens et en 389ème en matière de violences aux personnes. Alors pourquoi ?? Pour la Droite : «Nice sera toujours mal classée, c'est structurel. On compare le nombre de crimes et délits au nombre d'habitants recensés par l'Insee, or nous accueillons chaque année entre 5 et 6 millions de touristes. Il faudrait prendre en compte la vraie population pour avoir les vrais chiffres.» Pour Estrosi, il n'y a pas d'autres solutions que d'augmenter encore et toujours le nombre de policiers nationaux. Pour son opposition de Droite, la seule chose qui intéresse Estrosi est de passer à la télé. Quant à l'opposition socialiste : «Les effectifs sont mal utilisés. Il n'y a pas assez de personnel devant les caméras de surveillance. Un tiers d'entre elles n'est jamais surveillé».

Tous ces politiciens ne se sont apparemment jamais aperçus que ces mauvais résultats s'expliquent en très grande partie par les très fortes inégalités sociales entre des quartiers de pauvres dynamiques et des quartiers résidentiels qui puent les retraités très fortunés ... et la mort !

Le comportement des malades surveillé à distance par la télé médecine

Entre un et trois millions de personnes souffrent d'apnée du sommeil en France. Il existe un traitement salvateur de référence : la pression positive continue (PPC). Son principe est d'administrer un flux d'air qui maintient la gorge ouverte et prévient ainsi les apnées. Pour cela il faut accepter, tolérer le port d'un masque qui doit impérativement rester appliqué sur le nez toute la nuit. Aujourd'hui, 500 000 personnes sont équipées à leur domicile d'un appareil à PPC. Pour certains malades ce masque ne pose aucun problème, pas contre pour d'autres c'est la galère. Cela a un coût : 20 euros par semaine. Les caisses d'assurance maladie prennent en charge 60% de cette somme, le reste étant couvert par les assurances complémentaires. Jusqu'à présent, les malades disposaient de machines qui étaient contrôlées 2 fois par an par le prestataire. Puis, un arrêté du ministère de la santé prévoit, en substance, que seuls les patients qui suivent bien leur traitement continueront à être pris en charge par l'assurance maladie. Cet arrêté se justifierait, pour le ministère de la santé, par le fait qu'un patient sur 5 n'utilise pas quotidiennement le matériel de PPC et que cela entraînerait une dépense non justifiée de près de 80 millions par an. Alors, comment le ministère peut-il savoir qu'un patient sur 5 ne suit pas correctement son traitement ?

C'est simple ! Ces machines sont équipées de systèmes de télé médecine qui permettent d'analyser les flux d'air que reçoit le malade- ce qui permet de savoir avec précision s'il utilise ou non son appareil régulièrement. C'est la première fois en France que la prise en charge d'un traitement se fait sur des critères d'observance des patients grâce au flicage de la télé médecine.

Pénaliser les clients ?

Depuis dix ans, les lignes de clivage autour de la question de la prostitution se sont durcies au sein du mouvement féministe. Depuis 2012, la polémique fait rage autour de la volonté de punir les clients de la prostitution, dans les milieux féministes et au-delà. Retour sur une loi qui entend renforcer «la lutte contre le système prostitutionnel».

[1] Texte n° 252, adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 2013. Les autres citations de l'article sont aussi tirées de ce texte.

Le gouvernement socialiste s'est lancé dans une réforme dont la pénalisation des clients n'est qu'une des dimensions. Le projet de loi, adopté par le Parlement le 4 décembre 2013, comprend quatre volets : renforcement des moyens de lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle ; protection des victimes de la prostitution et création d'un parcours de sortie de la prostitution ; prévention des pratiques prostitutionnelles ; interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

QUE DIT LE PROJET DE LOI ?

Le premier volet de la loi prévoit que les formations sociales comprennent la prévention de la prostitution, la possibilité pour les personnes prostituées d'être domiciliées à «l'adresse de leur avocat ou d'une association qui aide ou accompagne les personnes prostituées» (1), l'anonymat et des mesures de protection dans le cas où le témoignage des «personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains, de proxénétisme ou de recours à la prostitution» est susceptible de mettre la personne ou ses proches en danger. Le gouvernement devra remettre un rapport au Parlement «faisant le bilan des actions de coopération européenne et internationale engagées par la France et de l'impact de la présente loi sur la prostitution dans les zones transfrontalières». Le deuxième volet commence sur le constat que les personnes qui se prostituent sont des victimes. Il prévoit la mise en place d'«une instance chargée d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains». En ce qui concerne les prostituées sans papiers, la remise d'une carte de séjour est conditionnée à l'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution. Ce parcours est suivi par une association qui s'assure que «la personne respecte ses engagements» et validé par l'autorité administrative concernée. Un fonds pour la prévention de la prostitution et l'accompagnement social et professionnel des personnes prostituées est mis en place. Celui-ci «soutient toute initiative visant à la sensibilisation des populations aux effets de la prostitution sur la santé et à la réduction des risques sanitaires, à la prévention de l'entrée dans la prostitution et à l'insertion des personnes prostituées». Les personnes étrangères vic-

times de proxénétisme et ayant cessé de se prostituer pourront bénéficier d'une autorisation de séjour de six mois, mais seulement si la présence de ces personnes ne constitue pas «une menace pour l'ordre public». Est également prévu un droit à la réparation intégrale des dommages subis, qu'ils soient physiques ou psychologiques, sans qu'il soit nécessaire de faire l'objet d'une incapacité totale de travail. Les conditions dans lesquelles une association peut porter plainte pour réduction en esclavage, exploitation d'une personne réduite en esclavage, traite des êtres humains, proxénétisme, recours à la prostitution, travail forcé et réduction en servitude sont définies. La loi prévoit que le recours en justice peut se faire sans l'accord de la personne présumée victime des faits. Le délit de racolage passif est supprimé du code pénal. La politique de réduction des risques en direction des personnes prostituées est définie comme relevant de l'État. «Cette politique consiste à prévenir les infections sexuellement transmissibles et les dommages sanitaires, sociaux et psychologiques liés à l'activité prostitutionnelle.» Le troisième volet fait rentrer la lutte contre la marchandisation des corps dans le code de l'éducation. Le quatrième volet punit l'achat d'un acte sexuel d'une amende de 1 500 euros, 3 750 euros en cas de récidive. «Un stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels» pourra se substituer ou venir en complément de l'amende. En cas de circonstances aggravantes, c'est-à-dire le fait d'acheter des services sexuels à une personne mineure ou qui présente une vulnérabilité particulière due «à une maladie, à une infirmité, à un handicap ou à un état de grossesse», la peine prévue est de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Si le texte n'est pas enterré par les élections municipales, il devrait prendre effet en septembre 2014 ou en janvier 2015, suivant le calendrier adopté par le Sénat. Il s'inspire du modèle suédois, qui a adopté une loi dite «d'achat sexuel» (sexköpslagen) le 1er janvier 1999. Deux pays voisins de la Suède, la Norvège et l'Islande, ont adopté une loi similaire en 2009.

CONTROVERSE

Les arguments ont fusé entre réglementaristes et abolitionnistes. Cette distinction peut sembler réductrice, car elle ne re-



coupe pas tous les positionnements dans le débat autour de ce projet de loi, mais une différence fondamentale existe entre les deux positions, la question de la distinction entre «prostitution indépendante» et «prostitution forcée». Pour les abolitionnistes, il n'existe pas ou peu de personnes qui se prostituent de manière indépendante, en tout cas pas assez pour que cela entre en ligne de compte. Pour les réglementaristes, on doit tenir compte des «prostituées indépendantes». Les groupes abolitionnistes militent pour la disparition pure et simple de la prostitution. Ils mènent surtout des actions de formation et de réinsertion auprès des personnes prostituées. Ils se déclarent, comme le Mouvement du Nid, issu du catholicisme social, «pour les prostituées, contre la prostitution». Les groupes dits «réglementaristes» luttent quant à eux pour la décriminalisation, voire la légalisation, de la prostitution, afin que les prostituées puissent exercer leur activité dans de bonnes conditions. Ils considèrent que la prostitution peut être un choix et que l'existence de réseaux mafieux ne justifie pas la lutte contre la prostitution elle-même. En France, il s'agit principalement du Strass, Syndicat du travail sexuel, créé en 2009.

UNE RÉALITÉ COMPLEXE

Le projet de loi ne prend pas en compte le fait que la prostitution est un phénomène

complexe, qui recouvre des réalités assez différentes : des prostituées sous la coupe de proxénètes (la majorité, selon certaines sources) ou pas, «trafiquées» par des réseaux mafieux ou pas, les prostituées occasionnelles, celles qui subissent l'«abattage» (plusieurs dizaines de clients par jour), les prostituées toxicomanes, etc. Dans la durée, les personnes qui se prostituent peuvent d'ailleurs passer d'une situation à une autre, dépendre d'une agence avant d'exercer en indépendante, par exemple. Les lieux d'exercice de la prostitution sont aussi divers : rues, salons de massage, appartements, etc. Ce projet de loi, en s'attaquant principalement à la prostitution de rue, va précariser une majorité de prostituées étrangères. On ne peut que se réjouir à l'idée que les personnes qui se prostituent sous la contrainte soient protégées et qu'on les aide à trouver une autre activité si tel est leur souhait. Mais de là à considérer toutes les personnes en situation de prostitution comme des victimes... La prostitution est l'une des rares activités qui permette de gagner sa vie rapidement, surtout quand on ne parle pas la langue et que l'on n'a pas de diplôme, pour rembourser des dettes contractées pour émigrer, par exemple. Et si une femme est effectivement victime d'un proxénète ou d'un réseau mafieux, ne faudrait-il pas l'aider à accéder à l'autonomie ? C'est précisément ce que le projet de loi ne fait pas, puisqu'au lieu d'une automomisation, il met les prostituées victimes de l'exploitation sexuelle sous tutelle, en conditionnant aide et protection à un parcours de sortie de la prosti-

tution et à la confirmation de la réalité de ce parcours par l'autorité administrative et une association d'aide aux personnes prostituées. Et que dire du fait qu'une association puisse porter plainte sans l'accord de la principale intéressée ? Plutôt que comme des victimes, les personnes prostituées sont traitées comme des mineures. Et, en n'octroyant qu'un titre de séjour de six mois et une allocation de 336 euros aux prostituées étrangères, tout en les conditionnant à l'arrêt de la prostitution, on ne leur permet pas de sortir de la précarité.

ABOLIR LA PROSTITUTION ?

Lutter contre le proxénétisme et l'exploitation sexuelle est un vaste chantier qui va bien au-delà de la question de la prostitution. Il faudrait d'abord en finir avec cette politique des frontières qui fait tant de mort-e-s et qui permet le développement des réseaux mafieux, avec le pillage opéré par le Nord sur le Sud. Il faudrait lutter contre la pauvreté et le chômage qui touchent un grand nombre de femmes. Car, même si l'on considère le fait de se prostituer comme une activité de merde, quel bénéfice y aurait-il à la remplacer par un autre boulot de merde ? Abolir le délit de racolage passif, qui a surtout permis de faciliter la chasse aux prostituées migrantes, est une mesure nécessaire et réclamée par les associations qui travaillent auprès des personnes en situation de prostitution, mais ses effets se voient totalement annulés par le fait que, en punissant les clients, on pousse les prostituées dans la clandestinité.

En les isolant, on les éloigne des associations de santé communautaire et des structures de soins, de dépistage et de prévention. Les risques en termes de violences, de contamination par des IST sont de ce fait multipliés, et la clandestinité favorise l'exploitation et la traite, que le projet de loi prétend combattre. Si l'on en croit certaines associations suédoises qui travaillent avec les prostituées, leur nombre n'a pas diminué en Suède. Après le vote de la loi, celles-ci ont mis à profit l'Internet, alors en pleine explosion, et la prostitution s'est déplacée de la rue aux bars et aux appartements, ainsi que dans les pays voisins qui n'avaient pas le même type de législation. Un des arguments des défenseurs du projet de loi est que la prostitution serait une activité indigne, qui ne relèverait en rien de la faculté à disposer librement de son corps.

Mais même quand on est une féministe qui entend lutter pour une société égalitaire, dans laquelle les rapports marchands auraient déserté la sphère de la sexualité, il convient de se rappeler que le féminisme met l'accent sur l'autonomie des femmes. Qui sommes-nous pour dire à d'autres femmes ce qu'elles peuvent faire de leur corps ? On trouve par ailleurs nombre d'autres activités, salariées ou non, où la domination masculine s'exerce, et on ne demande pas pour autant leur abolition. Pourquoi en irait-il différemment avec la prostitution ?

Albertine



FAUT-IL UNE ORIGINE AU 8 MARS ?

Casser le mythe pour se réapproprier nos luttes

Le mythe des origines n'a pas épargné cette journée symbolique qui, devenue mondiale du fait de son institutionnalisation en 1977 par l'ONU, célèbre les luttes des femmes ou bien rend hommage à la femme, vénère le passé ou se pose dans le présent des droits des femmes.

LA DATE DU 8 MARS

La première fois que l'on a célébré le 8 mars comme Journée internationale des femmes, c'est à Lénine qu'on le doit, c'était le 8 mars 1921. Il décrète ce jour férié en hommage aux femmes de Petrograd qui font grève et descendent dans la rue, le dernier dimanche de février 1917 pour réclamer du pain et la paix ! C'était le 23 février du calendrier russe ce qui équivaut au 8 mars du calendrier grégorien et cette journée de 1917 a marqué le début de la révolution russe puisque quatre jours plus tard c'est l'abdication du tsar et ensuite le gouvernement provisoire accorde le droit de vote aux femmes. Avant ce jour de 1921, l'idée d'une journée des femmes a bien été émise mais pas à la date du 8 mars.

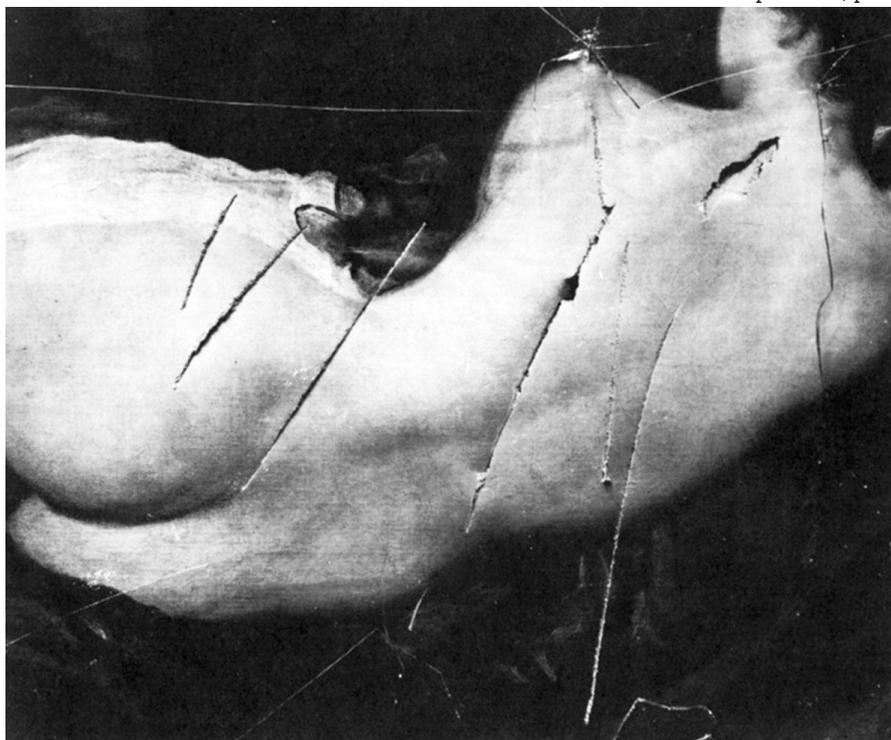
De fait, la première "Journée internationale des femmes" a été célébrée le 3 mai 1908, à Chicago. Puis, en 1909 les femmes socialistes américaines décident d'une journée nationale pour l'égalité des droits civiques, à organiser chaque année le dernier dimanche de février. Quand la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes en 1910 à Copenhague décide de célébrer chaque année une journée internationale des femmes, à l'initiative de Clara Zetkin, la date proposée est au moment des fêtes de mai. La journée internationale des femmes est célébrée l'année suivante, le 19 mars 1911 pour revendiquer le droit de vote

des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail. Plus d'un million de personnes y participent en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse. C'est la même année, le 25 mars 1911, que se déroule la tragédie de Shirtwaist à New York où 140 ouvrières périrent dans l'incendie de l'atelier de textile où travaillait une majorité d'immigrantes d'Italie et d'Europe de l'Est, jeunes pour la plupart de 16 à 30 ans. Cet événement lié à l'exploitation des femmes ouvrières sera commémoré à l'occasion des journées internationales des femmes et permet de faire le lien entre la lutte des femmes et le mouvement ouvrier. Sauf à Paris, où il n'y a pas eu de manifestation avant 1914 ; en Europe, en 1913 et 1914, des femmes organisent des rassemblements contre la guerre, dans le cadre du mouvement pacifiste, fin février ou début mars. A Londres, le 10 mars 1914, Mary Richardson lacère de coups de couteau le tableau de Vélasquez, La Vénus au miroir, et déclare vouloir "détruire le portrait de Vénus, la plus belle femme de l'histoire mythologique, pour protester contre le gouvernement qui détruit Miss Pankhurst, le plus beau caractère de l'histoire moderne". Elle exprime ainsi son soutien à Emmeline Pankhurst, femme politique britannique féministe, luttant pour le droit de vote des femmes qui fut arrêtée cinq fois entre 1912 et 1917 et libérée en 1920 à cause des nombreuses manifestations qu'elle organise comme s'enchaîner aux lampadaires, pro-

voquer des incendies dans des immeubles, faire la grève de la faim ou bien encore couper les fils des télégraphes. Ce geste de solidarité provoque indignation à la National Gallery, qui ferme ses portes suite à cet outrage, qualifiant Mary Richardson de suffragette, militante activiste notoire qui a mutilé «le tableau avec un petit hachoir à la lame longue et aiguisée semblable à celle des instruments utilisés par les bouchers, et en quelques secondes, elle lui a infligé des blessures aussi graves qu'irréparables». La journée internationale des femmes fut célébrée pour la première fois en France, le 9 mars 1914 lors d'un meeting organisé par le Groupe De Femmes Socialistes (GDFS) dont Madeleine Pelletier disait : «Je crains, que le groupe des femmes socialistes ne soit que la petite classe du parti socialiste et qu'on y laisse de côté le féminisme pour complaire aux hommes du parti.» De son côté, Alexandra Kollontai, exilée russe en Norvège, organise à Christiania près d'Oslo, une manifestation des femmes contre la guerre. Les 8 mars successifs seront autant de sollicitations (ou d'injonctions) aux femmes de protester contre la guerre du Maroc ou de Syrie, de soutenir la République espagnole, les mouvements antifascistes italiens - mais peu de choses y seront dites quant à leurs luttes propres. Ainsi, en 1925, on appelle les femmes à lutter contre le colonialisme et en 1932/1933 à se révolter contre le fascisme ; ou encore on les convie à envier le sort des femmes soviétiques, libérées par la Révolution d'Octobre. En 1924, la Journée des Femmes est célébrée en Chine. En 1946, les pays de l'Est célèbrent la journée des droits des femmes.

Le 8 mars 1947, Léon Blum salue la place importante des femmes dans la Résistance. Après la guerre, à partir de 1946, c'est de plus en plus aux mères que l'on s'adresse, comme cet appel du 8 mars 1949, dans le journal l'Humanité "aux Mères de famille, travailleuses, défendre la paix, c'est réclamer que tout soit mis en œuvre pour l'amélioration du sort des familles et des travailleurs". Le 8 mars 1948, 100 000 femmes défilent à Paris, de la République à la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides (30 000 à Marseille, 12 000 à Lille, 5 000 à Lyon) répondant à l'appel du PC et de la CGT qui les encouragent à déposer des «cahiers revendicatifs auprès des patrons et des pouvoirs publics».

Ainsi avec le temps c'est le 8 mars qui est retenu comme journée internationale des droits des femmes mais c'est sur la référé-



rence originelle de cette date que le mythe va se construire.

8 MARS 1857, L'ÉLABORATION D'UN MYTHE

«Ce sont les Américaines qui ont commencé, lit-on dans Antoinette (n° 1, mars 1964), c'était le 8 mars 1857 pour réclamer la journée de 10 heures, elles ont envahi les rues de New York». En fait la légende du 8 mars 1857 apparaît le 5 mars 1955 dans l'Humanité. «La journée internationale des femmes continue la tradition de lutte des ouvrières de l'habillement de New York qui, en 1857, le 8 mars, manifestèrent pour la suppression des mauvaises conditions de travail, la journée de 10 heures, la reconnaissance de l'égalité du travail des femmes. Cette manifestation produisit une grande impression et fut recommencée en 1909, toujours par les femmes de New York». La légende s'enrichit de détails au fur et à mesure de sa diffusion : «Il était donc une fois, à New York, en 1857, des ouvrières de l'habillement. Elles travaillaient dix heures par jour dans des conditions effroyables, pour des salaires de famine. De leur colère, de leur misère, naquit une manifestation» dans L'Humanité-Dimanche du 13 mars 1955 ; «Les ouvrières de l'habillement (...) s'en allèrent défiler dans les rues, comme des hommes, portant pancartes et banderoles». Le journal Antoinette ajoute en mars 1968 : «il s'agit du 8 mars 1857 et les ouvrières en grève réclamaient déjà la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et leur égalité pour un travail égal, des crèches et le respect de leur dignité. La police charge ce jour-là un long cortège misérablement vêtu». Et rien n'arrête le développement du mythe des origines, en mars 1975, les Pétrôleuses fixent aussi l'origine du 8 mars au 8 mars 1857, et précisent que c'est «une des premières grèves de femmes, opposant les ouvrières du textile à la police de New York, qui charge, tire et tue».

Le problème est qu'on ne trouve aucune trace de cet événement que ce soit dans les sources américaines de l'époque où les journaux de mars 1857 ne mentionnent aucune manifestation ou grève de femmes le 8 mars, pas plus dans les histoires du mouvement ouvrier aux États-Unis ou dans les histoires du féminisme ; elle n'est pas référencée par les dirigeantes du mouvement féminin socialiste international pourtant à l'origine de cette célébration. On ne la voit apparaître dans la presse communiste française que dans les années 1950. L'idée serait de Madeleine Colin, féministe et secrétaire confédérale de la CGT qui, en créant cette origine symbolique, voulait l'éloigner de l'histoire soviétique et la rendre politiquement correcte avec un événement qui a les qualités requises : international, antérieur au bolchévisme, basé sur une lutte spontanée et non une décision du congrès de Copenhague. Pour finir de démolir le mythe, il

faut aussi préciser que ce n'est pas la première manifestation de femmes ouvrières. On peut citer entre autres grèves ou manifestations celles de décembre 1828 dans les filatures de Cochech Mill, des couturières de New York en 1834, la manifestation de femmes pendant la grève mixte dans l'industrie de la chaussure à Lynn (Mass.) le 7 mars 1880 et bien d'autres dans le monde.

LA LUTTE FÉMINISTE NE DATE PAS DES ANNÉES 70

Alors, peu importe le mythe, reste la lutte des femmes portée dès la Révolution par Olympe de Gouges qui pose la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle sera suivie par Flora Tristan, Louise Michel, André Léo et Hubertine Auclert, et tant d'autres pendant un près d'un siècle de 1789 à 1879. Ce court rappel pour situer la lutte féministe qui a aussi connu des moments mouvementés à l'époque de celles qu'on appelées les suffragettes manifestant avec énergie pour réclamer le droit de vote qui sera donné aux femmes de Nouvelle Zélande en 1893 bien avant celles de France en 1944 !

Dans les années 1970, le courant féministe fera du 8 mars le symbole des luttes contre le patriarcat. 1975 est proclamée «Année internationale de la femme» et c'est à cette occasion que l'Organisation des Nations Unies commence à célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mars. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée générale adopte une résolution proclamant la Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale à observer n'importe quel jour de l'année par les États Membres, conformément à leurs traditions historiques et nationales. On retrouve ici l'appellation en français «de LA femme» dans tous les intitulés alors qu'en anglais International Women's Day signifie journée internationale des femmes. Cette récupération institutionnelle sera dénoncée par le MLF (Mouvement de Libération des Femmes) tant sur le fond d'instrumentalisation des luttes que sur la forme grammaticale, toute essentialiste. Malgré cela, le gouvernement socialiste français suit exactement le même modèle et renomme le 8 mars «Journée de LA femme» en 1982. Et depuis, s'est largement diffusée dans l'opinion l'idée que cette journée permet aux femmes «de ne pas faire la vaisselle... Une sorte de 1er mai pour des travailleuses non rémunérées... Et la lutte est passée par les trous de l'évier» comme le disent si bien Les Poupées en Pantalon de Strasbourg.

D'autres 8 mars ont vu des femmes manifester pour revendiquer la possibilité de circuler la nuit tranquillement, rebaptiser les rues de la ville en les féminisant, se solidariser avec toutes les femmes dans le monde qui subissent une oppression, revendiquer leurs droits légitimes d'être traitées en



égales avec les hommes, de choisir leur sexualité, d'être libres de sa propre vie. Et aujourd'hui il est urgent de réagir face à la régression généralisée des droits des femmes ici en Europe, à la montée d'idéologies réactionnaires qui mettent en cause les acquis des luttes féministes. Un 8 mars n'y suffira pas !

Chantal, OCL - Toulouse

Sources:

-Liliane Kandel et Françoise Picq, *Le mythe des origines, à propos de la journée internationale des femmes* in La Revue d'En face, n° 12, automne 1982

-«C'est le 8 mars, mais trop tôt pour chanter victoire» Sur le site <http://sisyphe.org> Micheline Dumont, historienne et professeure émérite, Université de Sherbrooke, 5 mars 2012

-La Gazette des Femmes, La véritable origine du 8 mars, Josée Bernard et Françoise Gagnon, 1er mars 2008

-Journée internationale des femmes, à la poursuite d'un mythe, Françoise Picq in Travail, Genre et Sociétés n°3, mars 2000.

-José Contreras, Anny Desreumaux, Christine Fauré, Liliane Kandel, Françoise Picq, *Une commémoration peut en cacher une autre : à propos de la Journée Internationale des Femmes*. Histoire d'Elles, n°0, 8 mars 1977.

LA POLITIQUE DE LA VILLE, ENTRE SPATIALISME ET LOCALISME

RÉNOVATION OU DÉMOLITION ?

Métropolisation, gentrification, critique de l'urbanisme depuis quelques années ces questions reviennent sur le devant de la scène. Il est vrai que les politiques de la ville en œuvre depuis une trentaine d'années ne peuvent que prêter le flanc à cette critique.

La question des quartiers réputés «sensibles» est constituée depuis plus de trente ans comme un problème social et politique, parce que ces quartiers manifestent la concentration des phénomènes de l'exclusion et l'archétype du mal vivre des grands ensembles. La société française s'est finalement fabriquée une catégorie générique des problèmes sociaux, s'imposant à tous : les «quartiers».

Si les Groupes d'action municipale ont, dès le milieu des années 1960, tenté d'attirer l'attention du monde politique sur l'importance sociale des politiques à mener, la politique de la ville en tant que telle n'apparaît qu'à la fin des années 1970. Depuis une série de plans successifs se sont succédés (voir encart) souvent en réponse à des crises ponctuelles.

C'est au cours des années 1970 et 1980 qu'une approche qui se veut globale, à la fois sociale, économique et urbanistique, des problèmes spécifiques aux villes modernes est apparue nécessaire. Cette «politique de la ville» consiste en un large ensemble d'actions menées par plusieurs ministères différents dans le cadre de leurs politiques propres : mesures en faveur du logement, politique en faveur de l'emploi et du développement économique des quartiers, sécurité et prévention de la délinquance, enseignement scolaire et promotion de l'«égalité des chances»...

Contrairement aux «beaux quartiers», les quartiers pauvres font l'objet de nombreuses subventions (pour des études et des évaluations). Ainsi la perception par les pouvoirs publics d'une territorialisation des problèmes sociaux s'est accompagnée

d'une territorialisation des politiques.

SPATIALISME ET LOCALISME

«La politique de la ville et du développement social urbain est conduite par l'État et les collectivités territoriales dans le respect de la libre administration de celles-ci, selon les principes de la décentralisation et dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire.» (article 1er de la loi du 14 novembre 1996)

Les zones urbaines sensibles (ZUS, 751 recensées par l'Etat), formalisent la notion de «quartier en difficulté» : elles sont caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Elles comprennent les zones de redynamisation urbaine (ZRU, plus de 2 000) et les zones franches urbaines (ZFU, 104 au total).

Pour s'imposer, la «politique de la ville» emprunte à deux registres idéologiques complémentaires : le spatialisme et le localisme.

L'intervention sur le bâti prend un tour de plus en plus disciplinaire avec la mise en œuvre d'une architecture dite de «prévention situationnelle». Elle vise, selon ses promoteurs, à «aménager les lieux pour prévenir le crime», c'est-à-dire à les «sécuriser» pour que les nouveaux barbares ne s'y sentent plus en terrain conquis. Le spatialisme atteindra son apogée – et le sommet du ridicule – avec la destruction systématique des tours et des barres, «terreau de l'insécurité, de l'incivisme et du repli sur soi», selon un diagnostic ministériel (Marie-Noëlle Lienemann). Autrement dit, les problèmes disparaîtraient avec la disparition des bâtiments. Face à la violence urbaine, une seule solution : la démolition !

Cette relation postulée de cause à effet entre espace et société évacue les rapports

de domination qui non seulement structurent l'un comme l'autre mais pèsent même sur les influences réciproques de l'un – ou l'une – sur l'autre. Le «pouvoir des lieux» n'a de sens, en effet, que rapporté au pouvoir que tel ou tel groupe, classe ou catégorie d'agents sociaux exerce sur un autre, y compris celui exercé dans ou à travers ces lieux. En ce sens, le spatialisme évacue la politique, c'est-à-dire les contradictions, les antagonismes et les conflits entre dominants et dominés, pour la rabattre sur le politique, c'est-à-dire l'étatique : en l'occurrence, le contrôle ou le (re)modélage de certains espaces jugés «pathogènes» par les pouvoirs publics.

Complément du spatialisme, le localisme, quant à lui, consiste à formuler, étudier et traiter les problèmes là où ils se manifestent, ce qui revient à confondre problèmes dans la ville et problèmes de la ville. Sous cet angle, la «politique de la ville» peut se définir comme une entreprise de maintenance locale des conflits, une tentative toujours recommencée pour gérer sur place les turbulences sociales, alors que la situation «sur le terrain» trouve son principe tout à fait «ailleurs».

LES TROIS ÉTAPES DE LA RÉNOVATION-DÉMOLITION EN FRANCE

La politique française de rénovation-démolition repose sur trois piliers. Le premier est l'hygiénisme, qui exige de lutter contre l'insalubrité. L'impératif de santé publique autorise des entorses au sacro-saint droit de propriété. Le second pilier est un héritage des Lumières : la confiance dans la science, qui prépare un «avenir radieux» à l'humanité. La rénovation-démolition relève du dogme : «Du passé, faisons table rase» ! Il faut démolir pour faire place à la modernité. La Charte d'Athènes, rédigée par Le Corbusier en 1941, en est imprégnée. Le dernier pilier est la méfiance à l'égard



des classes populaires, qu'il faut contrôler et domestiquer, Michel Foucault l'a bien montré dans *Surveiller et punir*. L'urbanisme moderne apporte sa contribution à cette œuvre civilisatrice.

Cette politique de rénovation-destruction a commencé sous le Second Empire (1852-1870). Le Préfet de police de la Ville de Paris, le Baron Haussmann, a démolé les taudis insalubres, au nom de l'hygiène et de la santé publique, pour lutter contre les épidémies.

La rénovation des taudis sous le Second Empire :

Sans nier l'objectif de santé publique mis en avant dans le discours, il faut le relativiser : les loyers des nouveaux immeubles étant beaucoup plus élevés, les quartiers populaires se sont embourgeoisés et les pauvres ont dû déménager, soit vers la banlieue, soit vers d'autres taudis.

Haussmann poursuivait deux autres objectifs étroitement liés et tout aussi importants.

D'abord, la destruction de tous les immeubles permet de reconstruire plus loin, d'élargir ou de créer des rues, donc de faciliter la circulation (la première ligne de tramway à Paris est de 1855), mais aussi le maintien de l'ordre : il est plus facile de construire des barricades dans des ruelles étroites que dans une grande avenue. Ensuite, la plupart des constructions nouvelles ne sont pas destinées à l'habitation, mais aux activités que l'on veut attirer à Paris : les sièges sociaux des banques et des grandes entreprises, les grands magasins créés à cette époque (le Printemps, etc.), sans oublier l'Administration (les Ministères) etc. Concentration des activités et bonne organisation des transports urbains sont indissociables.

La rénovation des quartiers anciens sous la 5e République.

A la fin de la 2e guerre mondiale, la priorité en France est allée aux «industries structurantes», le logement pouvait attendre. Il a fallu la mort de SDF dans la rue pendant l'hiver 1954, et le fameux appel de l'Abbé Pierre, pour que le logement devienne une priorité nationale. Le déficit en logements a été évalué à 3 millions.

Dans une situation de crise du logement, le général de Gaulle a lancé dès 1958 une politique ambitieuse de rénovation-démolition, à Paris et dans la plupart des villes de province, qui visait à le résorber en 10 ans, à raison de 300 000 logements par an, alors que la production annuelle oscillait autour de 50 000 nouveaux logements. Les points communs avec la rénovation haussmannienne sont nombreux : la destruction des immeubles insalubres est le prétexte qui permet à nouveau de restructurer le centre des villes, au profit des centres commerciaux, des immeubles de bureaux et de



l'automobile (élargissement des rues et parkings). La construction des grands ensembles de logements sociaux a servi de banc d'essai à l'industrialisation du bâtiment.

Par rapport à la rénovation haussmannienne, l'innovation majeure est le relogement des habitants, mais en dehors de leur quartier, dans les grands ensembles de logements sociaux construits en même temps, à la périphérie de la ville. Pour certains habitants, quitter un taudis pour un logement moderne (avec chauffage central, salle de bains et chambre pour les enfants) est un grand progrès. Pour d'autres c'est un déracinement et une mise à l'écart. La plupart sont partagés : le logement est mieux qu'avant, mais c'est la culture du quartier populaire qui disparaît, ce qui produit des traumatismes profonds et durables.

En raison de la crise du logement, il y avait au début une relative mixité sociale entre classes moyennes et couches populaires, même si elle débouchait sur une cohabitation conflictuelle. Elle a cessé dans les années 1970, avec la nouvelle politique en faveur de l'accession à la propriété, dans un lotissement de maisons individuelles préfabriquées et bon marché, loin du centre. Le départ des habitants qui en avaient les moyens a été massif. Habiter un grand ensemble est devenu un choix par défaut. La rénovation-démolition et la construction des grands ensembles sont stoppées et on s'oriente vers des opérations moins coûteuses de modernisation et de mise en valeur de l'habitat dégradé dans les quartiers anciens. En 1977, la création conjointe des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et de l'Aide personnalisée au logement (APL) vise une réhabilitation sociale des quartiers anciens dégradés, permettant aux locataires des taudis de conserver le même logement après les travaux. La réhabilitation est moins brutale que la rénovation-démolition. Si elle continue à exclure les pauvres, c'est un processus diffus, il s'étale dans le temps et il ne devient manifeste qu'au bout de 20 à 30 ans.

La rénovation des grands ensembles de logements sociaux depuis 2003.

La dégradation technique et la stigmatisation sociale se sont mutuellement renforcées. La démolition a été présentée comme la seule solution pour en sortir, ce qui témoigne d'une amnésie historique flagrante.

La rénovation urbaine réapparaît en France avec deux lois : la première, appelée «Solidarité et Renouvellement urbain (SRU, 2000)» a été portée par un Ministre communiste de l'Équipement et du Logement ; elle lutte contre les ségrégations sociales et spatiales en imposant, au nom de la mixité sociale, un minimum de 20% de logements sociaux dans les communes urbaines.

En 2003, la loi dite «Engagement national pour le Logement», a été portée par un Ministre centriste de l'Écologie et du Développement durable. Elle vise à moderniser les grands ensembles de logements sociaux en combinant la démolition, la construction «durable» et la mixité sociale. Elle crée pour cela l'Agence nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU), ce qui veut dire une recentralisation au niveau national des décisions et des crédits. La stratégie annoncée est double : Démolir 200 000 logements en cinq ans, ce qui va bien au-delà de la destruction des immeubles les plus dégradés et représente un défi technique. Construire autant de logements de remplacement, mais répondant aux





normes du développement durable et en partie localisés ailleurs, pour contraindre les habitants à se disperser, au nom de la mixité sociale.

Les premiers résultats sont inquiétants à plus d'un titre : la démolition est plus rapide que la construction nouvelle, ce qui aggrave la crise du logement. Telle qu'elle est pratiquée, la mixité sociale se retourne contre les habitants les plus pauvres. Comme ils sont trop concentrés, il faut en éloigner certains et encourager les classes moyennes à revenir dans les quartiers qu'elles ont désertés quelques années plus tôt. La politique de dispersion des locataires pauvres échoue car les classes moyennes ne se précipitent pas dans les quartiers d'habitat social, même modernisés. Les habitants les plus pauvres sont «reconcentrés» dans l'habitat dégradé.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS.

Pour réussir, la politique de la ville doit obtenir la «participation» ou l'«implication citoyenne» des habitants.

La participation des habitants ouvre un espace public de confrontation et de débat

Chronologie des différents plans

- ▶Création des «zones d'éducation prioritaires» (ZEP) en 1981
- «Opérations prévention-été» (OPE) en 1982 transformées en 1997 en «Ville-Vie-Vacances» (VVV)
- ▶Stages d'insertion pour les 15-25 ans qui seront ensuite regroupés au sein des Missions Locales pour l'emploi
- ▶Opérations pour le «développement social des quartiers» (DSQ)
- ▶Création des «Conseils communaux de prévention de la délinquance» en 1983 (CCPD)
- ▶«Banlieues 89», association qui a pour objectif de «faire une révolution en banlieue», devient en 1983 une mission interministérielle afin de proposer des projets de rénovation de la banlieue en France
- ▶«Contrats de ville» en 1994
- ▶Pacte de relance pour la ville en 1996 : création des «zones urbaines sensibles» (ZUS), des «zones de redynamisation urbaine» (ZRU) et des «zones franches urbaines» (ZFU).
- ▶Contrats de ville 2000-2006.
- ▶Programme de Rénovation urbaine (loi de 2003)
- ▶Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) 2007-2014.

mais elle débouche rarement sur un consensus. Les habitants s'opposent selon deux lignes de fracture : ils n'ont ni les mêmes intérêts, ni la même vision de l'avenir du quartier. Propriétaires et locataires ont des intérêts opposés et ils entretiennent des rapports différents avec leur quartier, même s'il y a des propriétaires pauvres et des locataires riches. Indépendamment du statut, il y a toujours dans un quartier de «bons» et de «mauvais» voisins. Ceux qui se considèrent comme les bons voisins pensent souvent que le départ des «autres» est un préalable à toute amélioration dans le quartier.

En France, dans le cadre de la rénovation, la participation se heurte à un obstacle supplémentaire : les demandes d'alternative à la démolition ont été rejetées comme «passéistes». La démolition étant non négociable, la participation ne peut concerner le cœur du projet et elle porte uniquement sur les aspects mineurs, ce qui décourage les bonnes volontés. C'est une participation «octroyée» par les autorités à des habitants méfiants et désillusionnés.

Cette participation se limite à inviter les habitants à venir débattre de l'avenir de leur quartier. C'est pourquoi les dispositifs de participation bénéficient surtout aux classes moyennes intellectuelles. Elles partagent la même culture que les élus et les urbanistes, elles savent parler en public et s'organiser pour défendre efficacement leurs intérêts. La participation des habitants à des actions concrètes d'amélioration de leur logement et de leur quartier a l'avantage d'inverser la relation : au pied du mur, les beaux parleurs, les «intellos», ont beaucoup à apprendre des «manuels».

Sous prétexte de faire face à la «violence urbaine», ce que l'on s'échine à mettre en place, sous couvert de «politique de la ville», est un ensemble de dispositifs destinés à éliminer toute figure de la dissidence.

Cette politique vise, en fait, à dissoudre, à défaut de le résoudre, le problème du clivage social entre riches et pauvres ressurgi au cours du dernier tiers du XXe siècle, en le présentant comme un problème «urbain». Par le biais de la lutte menée contre l'«insécurité urbaine», et en particulier contre les «conduites à risques» des jeunes habitants des quartiers populaires, on cherche à imposer l'image d'un monde où tout antagonisme serait susceptible d'être désamorcé pour peu qu'il fasse l'objet d'un «traitement» approprié : un mélange de RSA, d'emplois de proximité, de dérivatifs festifs, de bricolages architecturaux, de surveillance vidéo et de missions de sécurisation.

Pour achever de dissiper les illusions qui pourraient encore subsister sur l'efficacité des solutions à imaginer dans le cadre d'une «politique de la ville», laissons la parole à un sous-préfet «à la ville», celle de Marseille en l'occurrence, qui participait aux Rencontres des acteurs de la prévention de la délinquance – l'une de ces grands-messes sécuritaires dont raffolait la gauche gouvernante –, tenues à Montpellier en avril 1999 : «Pour résumer les travaux de mon atelier, je ne vais pas faire de propositions. S'il fallait en faire, ce serait de changer totalement la société.» Et d'ajouter, non sans humour : «Je ne suis pas sûr qu'on puisse y arriver ici.»

Camille, février 2014

Les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis

Dans le numéro 234 de Courant Alternatif en novembre 2013, on trouve dans un article sur la psychiatrie (page 14/15) une référence au travail de dénonciation des abus psychiatriques mené par la CCDH, commission des citoyens pour les droits de l'homme. En effet, on a pu croiser cette association dans des manifestations en réaction à des situations intolérables.

Seulement il faut donner quelques informations sur cette CCDH, homologuée dans les pays francophones de la Citizens Commission on Human Rights (créée en 1969) et là c'est Mme Mylène Escudier, leur présidente qui parle en audience à l'assemblée nationale : «La CCDH a été créée par l'Eglise de Scientologie et le Docteur Thomas Szasz, en 1969 aux Etats-Unis et en 1974 en France, dans le but de faire respecter les droits de l'homme en psychiatrie et dénoncer leurs violations. En France, la CCDH est une association relevant du statut prévu par la loi de 1901. Notre combat est la défense des droits de l'homme en psychiatrie.» En effet derrière cette CCDH, il y a tout simplement l'Eglise de Scientologie qui, pour rappel, est interdite en France suite à des condamnations pour escroquerie et abus de faiblesse : «La Cour de cassation a rejeté, mercredi 16 octobre 2013, le pourvoi formé par l'Eglise de scientologie contre sa condamnation en appel pour "escroquerie en bande organisée", ce qui la

rend définitive en France. La cour d'appel de Paris avait déjà confirmé, le 2 février 2013, la condamnation des deux structures parisiennes de la scientologie, le Celebrity Centre et sa librairie SEL, à des amendes de respectivement 200 000 et 400 000 euros. Reprochant aux prévenus d'avoir profité de la vulnérabilité de certains adeptes pour leur soutirer de fortes sommes d'argent, la justice avait condamné cinq scientologues. Parmi eux, Alain Rosenberg, "dirigeant de fait" de la scientologie parisienne, condamné à deux ans de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende pour escroquerie en bande organisée.»

Quant au combat de la CCDH contre les abus psychiatriques, il se limite selon eux à informer les patients de leurs droits et à les orienter vers des médecins ou des juristes. Mais leurs écrits sont de vrais délires avec des chiffres catastrophiques de morts, comptabilisant toutes les hospitalisations de longue ou très courtes durées en s'appuyant sur des listes qu'ils obtiennent directement des administrations hospitalières, parlant sans cesse de lobotomies celles-ci n'étant plus pratiquées, etc. De plus la CCDH accuse aussi la psychiatrie des tueries dans les écoles, des attaques du 11 septembre, de l'Holocauste nazi, de l'attaque japonaise du Pearl Harbor et du massacre de Jonestown, ...! La CCDH suit la doctrine de la scientologie disant que les

psychiatres sont la première cause du mal dans la société comme le déclare leur gourou : «dans la société, il n'y a qu'un remède au crime - se débarrasser des psychiatres ! C'est eux qui le créent».

S'ils s'intéressent au problème bien réel de la gestion de la psychiatrie en France (et ailleurs) c'est pour étendre leur influence dans la société. Des psychiatres opposés à l'enfermement en psychiatrie ont déjà réagi contre cette "commission" qui utilise le même combat mais pour diffuser les thèses de l'Eglise de scientologie. Et le véritable danger c'est que leur discours trouve écho chez des personnes souffrantes en grand besoin d'aide psychologique et de soutien mais aussi crée la confusion avec l'ambiguïté de leur nom proche d'organisations de défense des Droits de l'homme telles que la Commission nationale consultative des droits de l'homme ou la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

Sans leur donner plus d'importance qu'ils ne méritent on pense toute de même aux quelques proies qui leur tombent entre les mains à l'occasion d'un vécu violent en hôpital psychiatrique. Et la seule riposte est d'occuper le terrain, avec une critique construite et constructive de la psychiatrie et de son monde, et une lutte concrète aussi.

OCL Toulouse

Face à la psychiatrie et à la médicalisation du monde, il s'avère nécessaire de poursuivre la critique, dans la perspective de se défendre et de s'organiser.

Voir la revue sur sansremede.fr.

LA BOUCHERIE DE 14-18 ...

Un numéro spécial de Courant alternatif diffusé en kiosque (4 euros)

Les commémorations de la "Grande Guerre" occultent toujours le souvenir du carnage et de ses causes en préférant exalter le martyr des soldats et en sacralisant leurs combats. Elles fabriquent le mythe de la guerre nationale, la mémoire des combats est déformée, le culte du soldat est quasi religieux et s'incarne dans les monuments aux morts et les cérémonies, La République, et avec elle le pouvoir en place (quelle que soit son étiquette politique), profite de ces moments pour s'autocélébrer, sans se soucier de véracité historique. On sait combien ces messes laïques sont capables de se transformer en révisionnisme ; on se souvient encore comment le bicentenaire de 1789, sous la direction intellectuelle d'un historien réactionnaire (François Furet) et dont les festivités furent conduites par le publicitaire des Galeries Lafayette (Jean-Paul Goude), a été

l'occasion d'enterrer le concept même de révolution. Il est donc important de revenir sur cette période pour comprendre que leur démarche, qui a pour objectif de produire du consensus national, découle d'une vision politique des classes dominantes. Car si tout le monde admet théoriquement que la Première Guerre mondiale fut bien la matrice du XXe siècle, on oublie volontiers que l'Europe fut, pendant quelques années, le champ de multiples soulèvements dont la défaite a ouvert grandes les portes du totalitarisme.

De nouveau en kiosque mais peut être commandé à

OCL c/o EGREGORE BP 81213 51058 REIMS CEDEX

Chèque (4 euros) à l'ordre de La Galere

L'IMPERIALISME

- Les causes de la boucherie

DES VOIX CONTRE L'UNION SACRÉE

- Déclaration de K.Liebknecht au Reichstag (2 décembre 1914)
- Le 4 août n'est pas tombé du ciel (Rosa Luxemburg)
- Démission au comité confédéral de la CGT (Pierre Monatte)
- Lettre de Malatesta à Jean Grave

L'UNION SACRÉE

- Le mouvement ouvrier vers l'Union sacrée
- Contre les Idées reçues (Jaurès, faux pacifiste, vrai patriote)

LA RESISTANCE : ZIMMERVALD

- L'opposition à la guerre s'organise en Europe
- Le mouvement des femmes contre la guerre

LES ANARCHISTES

- Le mouvement anarchiste et la guerre

LES MUTINS

- La mémoire des mutineries de 1917
- Poilus contre armée française

LES FEMMES

- 14-18 et le travail des femmes

LA GRÈVE

- Reprise des grèves ouvrières
- Les soldats Indigènes

DES SOVIETS EN ALSACE

- De la sortie de la guerre à la révolution

SUISSE ET "IMMIGRATION DE MASSE"

Le 9 février 2014, 3 votations nationales se déroulaient en Suisse. Une seule a obtenu une courte majorité. Celle «Contre l'immigration de masse».

Qu'est-ce que la démocratie directe à la mode Suisse ? Quelle est la situation politique ? Que représente l'immigration ? Quelles conséquences à court et moyen terme ? Des questions que nous avons posées à un camarade suisse.

Le 9 février 2014, 3 votations nationales avaient lieu en Suisse. Ceci dans le cadre de la démocratie directe. Qu'est ce que la démocratie directe suisse ?

[1] En allemand, Schweizerische Volkspartei (SVP)

Ce que l'on appelle démocratie directe en Suisse s'illustre sous deux formes : le référendum et l'initiative. Au niveau fédéral, le référendum - qui nécessite 50 000 signatures de citoyennes et citoyens récoltées en l'espace de 100 jours - permet de refuser via les urnes un projet de loi contesté. L'initiative - qui nécessite 100 000 signatures récoltées en l'espace de 18 mois - permet de proposer des modifications constitutionnelles, d'abroger ou de proposer de nouvelles lois.

Sur le papier cela paraît assez séduisant. Dans les faits, c'est un moyen subtil de réguler les conflits, d'éviter qu'ils ne débordent du cadre institutionnel et assurer ainsi la tranquillité de la place financière suisse. Historiquement, c'est la gauche au sens large qui avait recours à la démocratie directe pour tenter de se faire entendre. Et comme elle est minoritaire, les victoires sont fort rares. En cas de victoire d'une initiative, c'est ensuite au parlement de fixer les modalités d'application de la loi, ce qui permet au pouvoir de tergiverser et vider l'initiative en partie de sa substance. Si le Conseil Fédéral (exécutif) perd un référendum, il remet l'ouvrage sur le métier plus ou moins rapidement selon le contexte. Depuis la fin du siècle passé, on voit émerger de plus en plus d'initiatives émanant de l'Union démocratique du centre (UDC) ou de son satellite l'Association pour une Suisse Indépendante et Neutre (ASIN). Leurs initiatives nationalistes, racistes et xénophobes ont été refusées en votations jusqu'en 2009 (initiative contre la construction de minarets), mais le Parlement a toujours intégré les propositions de l'UDC plus ou moins telles quelles lors des révisions de loi, en particulier dans le domaine de l'asile. La spécificité de l'UDC est qu'elle est au gouvernement dans une majorité qui se situe historiquement depuis toujours à droite au niveau fédéral, mais qu'elle fait sans cesse de la surenchère et se considère de plus en plus comme un parti d'opposition. C'est elle qui dicte désormais l'agenda politique aux autres partis.



Sur quoi portaient ces 3 votations et quels en sont les résultats (l'une d'elle ayant éclipsé les 2 autres) ?

La première votation portait sur le règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Il s'agissait d'un arrêté fédéral, contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour les transports publics» qui a été retirée. Les milieux progressistes l'ont combattu et ont perdu (62% de oui).

La deuxième votation consistait en une initiative provenant des milieux anti-avortement. Ils ont essayé de faire dans la subtilité et de ne pas s'attaquer frontalement au droit à l'avortement, mais de s'en prendre à son financement en faisant une question privée, non remboursée par l'assurance maladie. Ils nous ont beaucoup parlé de leurs problèmes de conscience à financer tous ces «meurtres». Leur initiative a été balayée par 69.8% de non, ce qui est en soi réjouissant.

La troisième initiative, «Contre l'immigration de masse», dont on a le plus parlé a été acceptée de justesse par 50.3%. Le vieux fond raciste et xénophobe a bien joué un rôle. Rien que l'intitulé de l'initiative suggère déjà l'invasion. Mais l'initiative est devenue un fourre-tout anti-système où une partie de la population a pu exprimer ses inquiétudes face au manque de logements, aux prix des loyers qui flambent, au chômage, à la sous-enchère salariale induite par la libre circulation, aux frontaliers/ères, au «diktat de Bruxelles», à l'importation des problèmes européens, à la criminalité étrangère, aux «abus à l'aide sociale», etc. Quand le grand patronat est entré en campagne contre l'initiative en disant qu'il n'y avait pas de problèmes et que tout était sous contrôle, ça n'a pas arrangé les choses. Il y a aussi le sentiment qu'on ne peut pas être sans cesse plus à s'entasser dans ce petit pays qu'est la Suisse. Mais comme à l'accoutumée, c'est dans les régions en plein boom économique et dans les centres urbains (pas de différences romands/alémaniques), où ces problèmes réels ou supposés ont le plus d'acuité, que l'initiative a été refusée le plus largement. Et là où il y a le moins d'étrangers/ères, l'initiative a été plébiscitée plus qu'ailleurs.

La votation contre "l'immigration de masse" était défendue par l'Union démocratique du centre (UDC), un parti de droite, mais dénoncée par les milieux d'affaires et les entreprises. Que représente l'UDC en Suisse ? Pourquoi les milieux d'affaires étaient contre ?

Au niveau national, l'UDC est actuellement le premier parti de Suisse (29.5% aux dernières élections fédérales). En son sein, il y a une composante agrarienne qui perd de plus en plus de terrain face à l'aile affairiste menée par le milliardaire zurichois qui parle au nom des petits gens, Christophe Blocher. C'est un parti (ultra-)libéral du point de vue économique et conservateur/réactionnaire en ce qui concerne les mœurs. Son fonds de commerce, c'est les supposés «abus» des immigré-e-s accusé-e-s de toutes les turpitudes pour profiter de notre beau pays, l'envahir et l'islamiser, ainsi qu'une attaque systématique des assurances sociales où là encore les bénéficiaires sont accusé-e-s de vouloir abuser des largesses du système. Le tout sécuritaire, ils aiment.

Les milieux patronaux, hormis les UDC, étaient contre l'initiative parce que pour un patron, plus le bassin de recrutement est grand mieux c'est. Ensuite, l'Europe ils aiment bien, qu'ils soient Suisses allemands ou Suisse romands, pour y faire leurs affaires. La question est donc plutôt pourquoi les grands patrons de l'UDC se sont-ils lancés dans cette aventure ? Peut-être certains espéraient-ils secrètement perdre et engranger du mécontentement sur le dos des étrangers/ères. Mais cette loi va poser des problèmes d'application, d'autant plus que ceux et celles devant la mettre en place y sont opposés (Parlement, diplomatie, ...), l'UDC aura alors beau jeu de se placer une fois de plus en défenseur de la volonté populaire et de fustiger l'establishment.

Pour être adoptée, la votation doit être acceptée par plus de 50% des votants et plus de la moitié des 26 cantons. Après elle est transformée en article constitutionnel. Cela a-t-il un effet immédiat ?

Il n'y a pas d'effet immédiat sauf si cela est

stipulé dans le texte soumis à votation. Dans ce cas, le texte propose par exemple de contourner le nombre d'étrangers/ères et de fixer des plafonds. Tout ceci doit maintenant être débattu au Parlement. La foire d'empoigne a déjà commencé. Quant à la remise en question des traités internationaux contraires au nouvel article de loi, il est stipulé qu'ils doivent être renégociés et adaptés dans un délai de trois ans. La votation prévue sur l'extension de la libre circulation aux ressortissant-e-s croates est annulée vu qu'un «oui» entrerait en contradiction avec le texte de loi nouvellement voté.

Que représente l'immigration en Suisse ? Y-a-t-il un effet sur le taux de chômage ?

La Suisse compte 8 millions d'habitant-e-s dont 23 % d'étrangers/ères. Ce chiffre est toutefois trompeur dans la mesure où l'acquisition de la nationalité en Suisse est plus difficile qu'en France par exemple (droit du sang). Parmi ces 1,86 millions de personnes étrangères vivant en Suisse 2/3 proviennent de l'UE. Ce chiffre comprend les personnes nées en Suisse et y vivant depuis plus de 40 ans par exemple et celles nouvellement établies.

Les étrangers/ères au chômage sont surreprésentés dans les statistiques (Suisse 2,2%. Etrangers 6%, chiffres 2013 du Secrétariat à l'Economie), élément qui est régulièrement mis en avant par l'UDC. Or, ces dernières années, le taux de chômage est stable, indépendamment du nombre d'étrangers/ères qui résident en Suisse. Vu que la majorité des immigré-e-s occupent

les places de travail les plus précaires, ce sont également les plus touché-e-s par le chômage.

Cette votation contre "l'immigration de masse" concerne principalement des résidents de l'Union européenne, remettant en cause la libre circulation des individus. Pour quelles raisons et quelles peuvent être les conséquences dans les relations entre l'Union Européenne et la Suisse ?

Tant que les ordonnances d'application n'auront pas vu le jour, il est difficile de prévoir quelles seront les répercussions de cette votation sur les relations entre l'UE et la Suisse. L'UE a suspendu les échanges dans le domaine de la recherche ainsi qu'ERASMUS+. Pour le reste même si la situation reste inchangée, la position des immigrant-e-s nouvellement arrivé-e-s ou considéré-e-s comme non intégré-e-s va être fragilisée. Le discours de l'initiative ne remet pas directement en question la présence des étrangers/ères en Suisse, mais veut limiter son augmentation sous des prétextes économiques, sociaux et écologiques. Que l'UDC joue cette carte permet et compris à des étrangers/ères de se reconnaître dans ce discours et de le partager. Par ailleurs, c'était l'occasion pour l'UDC de réaffirmer son opposition de droite à l'UE.

Quel va être l'impact sur le marché du travail en Suisse ?

Le patronat va comme il l'a toujours fait recourir à la main-d'œuvre dont il a besoin. L'application de cette nouvelle loi va pro-

bablement davantage précariser les travailleurs/euses les moins protégé-e-s, en favorisant le travail au noir et en augmentant ainsi le nombre de personnes sans droits sociaux ni salariaux.

Penses-tu que d'autres pays pourraient prendre des décisions identiques ?

Les législations européennes n'autorisent pas une traduction comparable à ce qui s'est passé en Suisse sur le plan de l'exercice «citoyen» (initiatives, référendum). Néanmoins, cette votation traduit le mécontentement croissant de nombre de résident-e-s, qui se sentent menacé-e-s dans leurs conditions de vie. Au vu de la détérioration de ces conditions dans l'ensemble des pays, des réactions à caractère xénophobe et raciste, ne semblent pas surprenantes. Comme la gauche traditionnelle est incapable de donner des réponses crédibles aux problèmes sociaux, une part de la population répond favorablement aux propositions de la droite dure, à défaut d'autres perspectives. Un discours populiste, relayé complaisamment par la plupart des médias, ne peut que rencontrer un écho favorable s'il n'est pas contrebalancé par un mouvement social posant d'autres analyses et d'autres luttes à mener. Dans ce contexte, il est même plutôt étonnant que seuls un peu plus de 19 000 votant-e-s ont fait la différence pour que l'initiative de l'UDC soit acceptée...

La victoire d'une lutte dans un quartier populaire en Espagne

Pendant une semaine, du 10 au 17 janvier, des milliers d'habitants de Gamonal, le grand quartier populaire de Burgos, se sont mobilisés pour empêcher le démarrage d'un chantier. Le maire de cette ville conservatrice de la Vieille Castille, au Nord de l'Espagne, voulait transformer la rue Victoria, une des artères principales qui relie ce quartier au centre-ville, en un "bulevar", qui aurait – entre autres conséquences – fait disparaître les uniques places de stationnement gratuites qui existent au profit de parkings souterrains payants (et dont chaque emplacement aurait été revendu autour de 20 000 euros), ça dans un quartier ouvrier qui compte 18 000 chômeurs pour 70 000 habitants...

Très rapidement, la présence massive et constante des habitants dans la rue, les affrontements répétés, les agences bancaires vandalisées, le chantier paralysé, l'envoi de renforts policiers et la répression font que l'affaire occupe aussitôt les gros titres de la presse et des TV, publiques comme privées. Et provoque de nombreuses manifestations de solidarité sous le slogan «Nous sommes

tous de Gamonal» dont certaines seront elles aussi réprimées, comme à Barcelone, Madrid, Saragosse...

Malgré les campagnes médiatiques et politiques contre les soi-disant «antisystèmes» infiltrés et «itinérants» qui iraient de lutte en lutte semer le désordre, les habitants restent unis, occupent la rue, organisent des assemblées, manifestent dans le quartier et au centre-ville, bloquent physiquement le démarrage du chantier, assument collectivement un certain niveau de confrontation avec la police et d'autres expressions de colère (barricades, destruction de matériel de chantier et de palissades, incendies de conteneurs, agences bancaires attaquées...), défendent toutes les personnes arrêtées et poursuivies quelles que soient les charges retenues.

La propagande du pouvoir sur le maintien de l'ordre ne passe pas et c'est même l'effet inverse qui se produit : un mouvement de solidarité qui se répand comme une traînée de poudre un peu partout qui, en moins de 48 heures, voit se multiplier les initiatives de rassemblements et de manifestations sur

tout le territoire de l'État espagnol.

La forte détermination du mouvement auto-organisé des habitants du quartier et l'effet «Gamonal» auront raison du projet qui est annulé officiellement le 17 janvier, soit une semaine à peine après le début des affrontements. C'est une victoire indéniable pour le mouvement et pour tous ceux et celles qui savent que c'est là, dans la rue, que ça se passe, que c'est là que se gagnent les combats. En période pré-électorale, ça remet quelques pendules à l'heure.

XYZ, le 5 février.

Sur notre site, cette présentation est suivie de 3 articles traduit par XYZ.

Le 1er «La rue est à nous» publié dans Todo por hacer (mensuel anarchiste publié à Madrid) centré sur ce qui s'est passé lors de ces dernières semaines de lutte.

Le 2ème, «Gamonal : quartier toujours vivant, toujours combatif» qui retrace l'histoire de ce quartier ouvrier et enfin un texte de la revue Argelaga «Dies Irae. Le syndrome de Gamonal».



Ukraine : Rien à attendre de l'Europe ni de la Russie

Entre la révolution orange de 2004, et l'«euroMaidan» de 2014, bien des choses ont changé en Ukraine. L'image d'un Eldorado européen pouvant attirer les populations «post communistes», s'est considérablement ternie à coup de mesures drastiques d'austérité et de diktats du FMI. Les leaders politiques ukrainiens avaient encore une certaine crédibilité. Ils l'ont aujourd'hui en partie perdue : En 2014 les «leaders» s'auto-proclament comme tels et ne sont pas forcément suivis par la foule. Pendant dix années les partis se sont successivement alliés puis combattus, se succédant à la tête du pays sans que rien ne change pour une population appauvrie, maintenue sous le joug d'une dictature, molle ou dure et à plusieurs têtes, selon la période.

RETOUR SUR LA DITE RÉVOLUTION ORANGE ET SES SUITES

[1] "Maidan and its contradictions : interview with an Ukrainian revolutionary syndicalist", Příklad komunizace. pratelekomunizace.wordpress.com/

Nous écrivions dans Courant alternatif en janvier 2005 que si la plupart des medias occidentaux présentaient la «révolution orange» comme un mouvement spontané pour la démocratie, en y regardant de plus près on s'apercevait que la spontanéité devait plus à la CIA qu'aux Ukrainiens eux-mêmes et que la présence importante d'éléments fascistes dans ce mouvement tempérait singulièrement l'esprit démocratique ! En 2004, c'est le candidat soutenu par l'UE et les Etats-Unis, Viktor Iouchtchenko qui est sorti vainqueur du «troisième» tour présidentiel ukrainien. Il ne pouvait en être autrement tant l'Occident avait mis de forces et de dollars dans le jeu pour s'assurer que le pays basculerait bien dans le camp euro-atlantique. Pourtant la persistance d'un score important (43 %) pour le candidat considéré comme «prorusse» (déjà Ianoukovitch) montrait bien que rien n'était réglé sur le plan intérieur.

S'en est suivi alors une longue période de jeu de chaises musicales entre les principaux acteurs de la vie politique que l'on retrouve encore maintenant, pour la plupart. Ioula Timochenko (voir encart) est un court moment premier ministre avant d'être limogée en septembre 2005. Elle le redevient en décembre 2007 puis est défaite à la présidentielle de 2010 par Viktor Ianoukovitch (déjà deux fois premier ministre – 2002 puis 2004) qui remet l'alliance avec Moscou au goût du jour et qui emprisonne Ioulia Timochenko (récemment libérée pour entamer une ixième carrière après la destitution de Ianoukovitch).

Ces alternances, qui n'ont à aucun moment

permis d'améliorer le sort des Ukrainiens, ont ruiné la crédibilité de la sphère politique jugée de plus en plus corrompue. C'est ce qui a permis que cette fois, une partie non négligeable de la «parole populaire» s'affranchisse à la fois des leaders, y compris fascistes, et des grands frères, européens ou russes.

UN DÉSIR D'EUROPE FANTASMÉ MAIS QUI N'EST PAS LE SEUL MOTEUR DE LA RÉVOLTE !

Le mouvement dit EuroMaidan, né le 27 novembre 2013 officiellement pour s'opposer à la décision du gouvernement de ratifier un accord d'association avec l'Union Européenne, a rapidement débordé sa demande initiale, sans toutefois l'abandonner. Par sa dynamique d'occupation massive des rues et des places il s'est constitué et solidifié autour d'une autre exigence : le renversement du président Ianoukovitch et de son gouvernement et implicitement le nettoyage de l'appareil d'Etat corrompu. Pour un militant syndicaliste révolutionnaire ukrainien, «l'intégration à l'UE n'est pas du tout la question centrale des protestations, mais elle est implicitement considérée par les manifestants comme une étape naturelle qui devrait éventuellement être prise par un « bon » gouvernement après la chute de M. Ianoukovitch.»[1]

C'est un peu prendre les Ukrainiens pour des cons sous-informés que de proclamer que si le peuple est descendu dans la rue c'est uniquement parce que l'Europe représente massivement à ses yeux des valeurs qui parlent de libertés et de démocratie. Cette vision un peu idyllique d'une Europe aux salaires élevés, dotée d'une sécurité sociale garantie avec une liberté de parole sans limite et une vie agréable pouvait s'expliquer en 2004 dans l'Ukraine de la révolution orange qui n'avait connu aucune amélioration économique et sociale depuis l'indépendance intervenue en 1991 et parce qu'à l'époque l'UE ne connaissait pas ses politiques d'ajustement, de restructuration et d'austérité actuelles. Des années de dépression économique, de baisse du niveau de vie, de corruption généralisée avaient eu raison de l'espoir suscité par la fin du «commu-

nisme réel», et c'est un pays excédé par le régime plus qu'autoritaire de Leonid Kuchma, président soutenu par les USA depuis 1994, puis par son successeur Ianoukovitch qui caractérise l'état d'esprit majoritaire de la population ukrainienne d'alors.

Dix ans après, la donne a un peu changé. Si à Kiev on brandit encore le drapeau européen, beaucoup d'Ukrainiens savent aussi qu'en Grèce, en Espagne, au Portugal ou en Italie, on les brûle ! Si, en 2004, on pouvait raisonnablement penser qu'un ralliement du pays à l'Europe pouvait drainer vers l'Ukraine des aides financière conséquentes destinées à redonner un peu d'air à l'économie, beaucoup savent que maintenant la donne a, là aussi, changé, que l'Europe de Barroso et de Catherine Ashton est celle de l'austérité imposée, des diktats du FMI et que l'heure est à l'étranglement des populations plus qu'à la distribution de mannes pour calmer le peuple et acheter la paix sociale. Il faut aussi souligner que, du bloc opposé, les sommes déversées sur l'Ukraine pour maintenir l'influence russe ont également toutes les chances de se réduire considérablement, crise et nouvelle situation obligent.

L'ÉCHEC DE IANOUKOVITCH DEPUIS 2010

Au-delà du conflit interne latent redevable à une division historique du pays – entre l'Est russophone, industriel et culturellement très proche de la Russie et l'Ouest plus «ukrainien», agraire, catholique (de rite grec-oriental et romain), moins peuplé, plus attiré par l'Ouest européen, plus loin de la Russie – les vraies raisons qui expliquent la détestation du Ianoukovitch tiennent à la fois à la corruption de son gouvernement et, dès son arrivée au pouvoir en 2010, à ses tentatives, en partie ratées et reportées à plus tard, d'imposer des mesures néo-libérales impopulaires ; la réforme du système de santé conduisant à la fermeture de nombreux hôpitaux, l'introduction d'une assurance-maladie au lieu de la couverture inconditionnelle, une réforme des retraites très impopulaire (avec l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes) contre la volonté de plus de 90 % de la population, la tentative de rédiger un nouveau Code du

IOULIA TIMOCHENKO

Ioulia Timochenko était appelée la «princesse du gaz» en Ukraine. Le terme fut repris en boucle dans la presse occidentale à l'époque de la révolution orange. Or, au cours des événements de 2014 ce qualificatif, a quasiment disparu des plumes du monde dit libre et est qualifiée maintenant d'«icône» ou de «passionaria». Or Ioulia Timochenko n'est rien d'autre qu'une oligarque ayant fait son beurre grâce à la compagnie du pétrole ukrainien et a été plusieurs fois épinglée pour blanchiment et abus de pouvoir. Tout est fait présentement pour occulter les aspects économiques dans des événements qui sont réduits à une simple opposition «politique» entre deux blocs et deux parties du pays.

Les partis parlementaires

L'ex-opposition

L'Union panukrainienne «Patrie» [Bat'kivshchyna], de l'ancienne présidente Iulia Timochenko (dont les références vont de Margaret Thatcher à Evita Perón) et dirigé actuellement par Arseni Iatseniouk (25% des voix aux élections de 2012) ;

L'Alliance démocratique ukrainienne pour la réforme (UDAR), «le Coup» en ukrainien, de l'ancien boxeur Vitali Klitschko (14% des voix), centre-droit libéral, lié à la CDU d'Angela Merkel ;

Le parti philo-nazi Svoboda [«Liberté»] (10% des voix), très présent dans l'ouest du pays et principale force organisée dans la rue.

L'ex-bloc gouvernemental

Parti des Régions de Viktor Ianoukovitch (30% des voix) ;

Parti Communiste d'Ukraine (13%).

travail qui aurait légalisé la semaine de travail de 48 heures et la journée de 10 heures, la transformation des chemins de fer en société commerciale...

Mais tous ces projets ont été arrêtés et le gouvernement a dû faire machine arrière. Les tarifs du gaz naturel, de l'électricité, du chauffage, de l'eau sont gelés à un niveau qui est l'un des plus bas en Europe et en URSS, le projet de Code du travail est enterré au parlement ; la réforme des retraites (introduction de plans d'épargne retraite obligatoire à la place du système de solidarité) est paralysé. Le gouvernement a pris conscience qu'il ne pouvait pas faire passer ce train de mesures avec un niveau de soutien aussi faible dans la population. Et ceci, alors même que les conditions de vie, d'habitat, les salaires et revenus des travailleurs, ainsi que l'état général de l'économie, laissent déjà beaucoup à désirer, et que les gens ont tous les raisons légitimes d'exiger de meilleures conditions de vie.

UNE RADICALISATION DU MOUVEMENT EN JANVIER 2014

Les lois scélérates du « jeudi noir », le 16 janvier, ont provoqué une radicalisation du mouvement. Elles devaient punir les manifestants pour toute une série d'actions : occupation de bâtiments administratifs : 5 ans de prison, port des casques ou d'uniformes lors de manifestations, cortège de voitures ou montage d'une tente ou d'une estrade : 15 jours, etc., plus des amendes, sans oublier toute une gamme de condamnations possibles, laissées dans un certain flou, pour de simples propos jugés diffamatoires envers les autorités ou dangereux car « extrémistes ».

L'évacuation de l'hôtel de ville de Kiev, quartier général du mouvement de protestation, occupé depuis le mois de décembre et où avaient trouvé refuge environ 700 personnes, était la condition posée par le gouvernement pour la mise en œuvre de la loi d'amnistie concernant 234 manifestants poursuivis pour des délits politiques, certains risquant jusqu'à 15 ans de prison. Mais, les négociations, conduites exclusive-

ment par les partis d'opposition et les conditions mises par l'exécutif étaient loin de satisfaire les exigences des dizaines de milliers de personnes qui occupaient la place. Un signe de ces tensions au sein du mouvement a été le fait que les groupes paramilitaires des partis nationalistes de l'opposition, immédiatement après l'évacuation de l'Hôtel de ville le dimanche 16 février, ont été déployés pour défendre le bâtiment afin d'éviter qu'il soit réoccupé par d'autres manifestants. Cette fracture a été immédiatement utilisée par Ianoukovitch qui n'a attendu que 2 jours pour lancer son offensive de représailles contre le Maïdan.

«Quant aux "figures majeures" du mouvement, nous voyons la même chose qu'en Russie, en Turquie etc.: il y a des hommes politiques qui essaient de se poser à la tête du mouvement, mais la grande masse des contestataires ne les reconnaît pas du tout comme les leaders. Oui, il existe des courants politiques différentes, même nationalistes ukrainiens dans le mouvement (et aussi la gauche qui fait partie du "secteur civil" des contestataires), mais la majorité écrasante en est - tout comme en Russie etc. - les militants civils sans parti, les simples citoyens.» (Julia, centre Praxis de Moscou <http://www.praxiscentre.ru/>)

La décision de Ianoukovitch de lancer une sanglante répression avait été prise de longue date, mais retardée par des considérations tactiques (chercher à opposer entre eux les deux principaux partis de l'opposition, faire quelques concessions en échange d'un reflux du mouvement, gagner du temps...). Le refus des manifestants de quitter la place et une partie des bâtiments malgré le retrait des lois scélérates et les mesures d'amnistie, l'élargissement et la radicalisation du mouvement, la consolidation d'une organisation d'auto-défense susceptible de renverser à terme le rapport de force avec les unités anti-émeutes (Berkut) [voir l'encart 2], ont accéléré sa décision de frapper un grand coup.

Malgré la répression terrible de la première journée, avec une vingtaine de morts, le mouvement a tenu bon, a réoccupé la place, a reconstruit des barricades dans la nuit. Le

deuxième jour, avec au moins 47 morts, le pouvoir déjà fragilisé a joué son va-tout en lançant une seconde offensive meurtrière, en militarisant officiellement les Berkut (les «Aigles», police anti-émeute) avec des armes de guerre et des policiers qui ne prenaient même plus la peine de se cacher pour se transformer en snippers et tirer à balles de Kalachnikov sur la foule.

Pendant ce temps, à Lviv, grande ville de l'Ouest, les habitants se rendent maîtres des lieux après avoir neutralisé les forces de police et proclament l'autonomie de la ville tandis que dans plusieurs régions, des renforts policiers sont bloqués par des manifestants et qu'à Kiev, des renforts affluent en masse des zones rurales proches et des quartiers périphériques pour prêter main forte et résister aux charges des Berkut épaulés par des bandes de «titushkis» (nervis civils enrôlés par le régime). Dans les combats, 67 policiers sont faits prisonniers par les insurgés et des milliers de manifestants parviennent à faire face derrière leurs boucliers de métal ou de bois, à défendre la place mètre par mètre et y passent toute la nuit. Les forces de police se retirent.

Malgré le terrible bilan, la répression n'a pas vaincue, c'est-à-dire qu'elle a déjà perdu, que l'équilibre des forces ne s'est pas inversé et que la rue impose son pouvoir. De toute évidence, à ce stade, la poursuite d'une répression à outrance contre des milliers de personnes prêtes à se défendre par tous les moyens, y compris armés, aurait conduit à une spirale inimaginable. La fragilité du pouvoir politique du président, les contradictions internes de la classe dirigeante, les pressions externes (de l'Allemagne, de la France et de la Pologne ainsi que de la Russie), aura fait le reste et contraint Ianoukovitch d'accepter une trêve (imposée par l'UE et la Russie), qui se révélera être une reddition.

La radicalisation logique et inévitable du mouvement à ce moment-là, son élargissement à de nouvelles populations et couches sociales, sa possible généralisation sur une grande partie du territoire et l'élévation probable de ses niveaux d'affrontements « militaires » ont poussé les puissances continentales voisines (UE et Russie principalement) à intervenir pour, sous couvert de jouer les pompiers et de ramener le calme, rétablir avant tout l'ordre social et institutionnel. En outre, comme le disent les camarades du SAT «L'UE, la Russie et d'autres puissances mondiales sont peu susceptibles de permettre la création d'une zone de guerre chaotique dans un pays qui possède de grandes voies de transit du gaz et du pétrole, 15 réacteurs nucléaires». (2) À ce moment-là, pour l'UE et la Russie, il convient de pousser Ianoukovitch vers la sortie et de changer l'équipe dirigeante du pays en mettant en selle l'opposition parlementaire, chargée de maintenir les équilibres entre les intérêts du capital européen et ceux du ré-

[2] «Les politiciens ont dû obéir à la foule», interview du 28 janvier 2013, disponible sur notre site Internet Paris-luttes.info

L'organisation militaire du mouvement

Sujet peu abordé par les médias occidentaux. Le mouvement de protestation a vu se créer un corps de protection et de défense, formé de volontaires encadrés pas d'anciens militaires ou vétérans de la guerre d'Afghanistan... Ce super service d'ordre, a été placé sous l'autorité de Andriy Parubiy, 42 ans, fondateur du Parti National-Social d'Ukraine (ancêtre de Svoboda), réélu député en 2012 sur les listes du parti «Patrie» de Timochenko et surnommé le «Commandant d'EuroMaïdan». Le 7 février, Parubiy annonce publiquement que le «Conseil de l'autodéfense de Maïdan» organise «l'armée révolutionnaire unie» dans l'ensemble de l'Ukraine.

«Nous voyons la nécessité que nos rangs grandissent de 10 000 -15 000 à 30 000 - 40 000 personnes, qui pourraient se rendre à Kiev et s'opposer efficacement au régime. Par conséquent, dans les prochains jours, nos dirigeants de l'auto-défense vont aller à travers toute l'Ukraine pour coordonner les activités de toutes les divisions des unités de défense qui existent déjà. Là où elles n'existent pas, nous chercherons à les créer. Nous allons au-delà des barricades de Maïdan, parce que Maïdan n'est pas seulement nous ici, dans la capitale, il est toute l'Ukraine».

Les principales structures de base de l'auto-défense seront les Sotni («centuries», groupes de 80-150 personnes) coordonnées par un commandement régional. «Nous précisons que nous préparons un plan pour une résistance, non-violente, mais très active. Nous allons combattre la corruption locale, nous allons faire un nettoyage efficace, nous allons mener notre propre guerre de l'information. Nous aurons notre propre armée révolutionnaire active. [*]».

Le communiqué indique que cette force d'autodéfense compte déjà 12 000 volontaires, chiffre sans doute surestimé. Officiellement non-armées, en fait équipées de bâtons, battes de baseball, barres, couteaux et de cocktails Molotov lors des affrontements, ces unités de défense ressemblent à l'embryon d'une force paramilitaire visant explicitement à se mesurer – et à faire au moins jeu égal – avec les forces de la police anti-émeute... tant que ces dernières bien sûr n'utilisent pas massivement des armes de guerre, avec blindés et artillerie, etc. Les journées des 18 et 19 février, ont montré que la résistance des différents groupes combattants, renforcée par des milliers de manifestants, avait été déjà suffisamment puissante pour conserver la rue, malgré les dizaines de morts, les centaines de blessés ; qu'en aurait-il été quelques semaines plus tard ?

D'autres groupes ont aussi été très actifs dans la rue, la défense des barricades et les affrontements avec les Berkut. On peut en citer deux, Narodniy Nabat (Le Tocsin du Peuple) et Volna Zemlya (Vague Terrestre), où les références semblent diamétralement opposées et aller de l'anarchisme à l'écologie radicale.

Sur les hypothèses d'une militarisation progressive du conflit, les camarades syndicalistes révolutionnaires du SAT de leur côté la sentaient venir et n'excluaient pas vers la fin-janvier, «l'émergence d'un mouvement combattant clandestin de guérilla, qui ne serait pas sans rappeler l'IRA en Irlande du Nord».

[*] «The council of Maïdan self-defense organizes united revolutionary army throughout Ukraine», 8 février 2014, annonce publiée sur le site web officiel du mouvement EuroMaïdan (euroMaïdanpr.wordpress.com/).

gime poutinien.

De plus, ni l'UE ni la Russie n'ont intérêt à laisser se développer des mouvements qui pourraient faire écho à ce qui s'est passé ces derniers temps dans les Balkans (Croatie, Slovénie) et cet hiver en Bosnie-Herzégovine (Tuzla, Mostar, Sarajevo...) où s'est dessiné un mouvement social qui, faisant fi des découpages ethniques imposés par l'Union européenne et en particulier l'Allemagne, a unis des Serbes, des Croates et des Bosniaques pour tenter d'imposer un pouvoir local contrôlé par des assemblées générales contre les administrations officielles installées et contrôlées par la Communauté internationale.

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA CRISE

La crise ukrainienne se joue à plusieurs niveaux, avec différents acteurs et autant d'enjeux.

Il y a tout d'abord la polarisation qui se manifeste dans l'affrontement entre Ianoukovitch et le mouvement de protestation qui, avec les affrontements armés des journées du 19 et 20 février, ne pouvait que se poursuivre et s'étendre tant qu'une autre issue n'était pas trouvée. Cependant, les tensions internes au mouvement des rues et de la place de l'Indépendance traduisent à la fois une compétition entre les différents groupes politiques (droite et extrême-droite) mais aussi entre les divers groupes organisés et

une nouvelle dynamique de mouvement née en janvier dernier quand le pouvoir a promulgué les «lois du 16 janvier», qui a vu une mobilisation nouvelle et l'irruption de nouvelles personnes, n'obéissant à aucun leader ou parti, dans l'occupation de la place et des rues : un ensemble hétérogène mais capable de s'affirmer à côté et indépendamment des groupes politiques déjà structurés, et cela en dépit de l'importance de leur rôle, en particulier sur le plan «militaire». Socialement aussi, la composition semble avoir légèrement évolué à partir de la mi-janvier. Si les participants au mouvement continuent à provenir de toutes les couches et classes sociales comme au début, ces dernières semaines une composante plus « prolétarienne » a été remarquée, avec notamment la présence notable de nombreux jeunes des quartiers périphériques de la métropole.

Pourtant, «On ne peut pas dire que la classe ouvrière est entrée dans le Maïdan. Oui, le nombre d'ouvriers a augmenté, mais ils ne se considèrent pas comme une classe, pour eux, c'est une catégorie non pertinente. Donc, il n'y a aucune «classe-pour-soi» à Maïdan. Et la majorité de la population ouvrière à Kiev est encore apathique. Comme je le disais, la composition de la classe est maintenant plus «universelle». La majorité, je pense, est toujours représentée par les étudiants et la petite bourgeoisie, plus des prolétaires de régions de l'Ouest de

l'Ukraine. C'est particulièrement vrai pour ceux qui y restent en permanence». (1)

ÉMERGENCES D'INITIATIVES POPULAIRES AUTONOMES

Le seul élément imprévisible – et incompréhensible pour les diverses élites – qui s'est dressé en travers de la voie des négociations et de la «normalisation» en vue de parvenir à des accords mutuellement bénéfiques à ces différents acteurs institutionnels, a été le fait que des dizaines de milliers de personnes déterminées ont refusé de quitter le Maïdan contre le retrait des lois scélérates ou une amnistie, ne faisant confiance qu'en leur propre capacité de lutte et d'auto-défense, même si, pour la défense des barricades, tous les témoignages concordent pour dire que les divers groupes fascistes ont joué un rôle non négligeable.

Mais, en deçà des barricades et de la ligne de front des combattants de rue, dans l'espace qu'il s'est approprié au cœur de la capitale, le mouvement d'occupation est aussi tout autre chose : des terrains de camping auto-gérés, des centres d'informations, des espaces d'aide mutuelle, des centres de soins d'urgence auto-organisés, des lieux de distribution de repas chaud... en deux mots, les traits paradigmatiques d'un soulèvement urbain contemporain et bigarré, avec ses dynamiques d'implication individuelle, de solidarité collective, de prise en charge horizontale des tâches... tout cela coexistant avec les occupations de bâtiments du pouvoir politique, pour la plupart à l'initiative et contrôlées par des groupes organisés (principalement Svoboda), la présence remarquable des unités d'auto-défense et la grande visibilité d'une propagande d'extrême droite, ses innombrables croix celtiques, drapeaux et autres insignes distinctifs.

L'EXTRÊME DROITE

Il a été dit beaucoup de choses souvent contradictoires, ou en tous cas très différentes, sur la présence et l'importance de l'extrême droite. Si certains la minimisent ouvertement et veulent l'ignorer, d'autres font exactement l'inverse, ne parlent que de ça, ne voient que les fascistes à l'œuvre ou à la manœuvre, que ce soient chez certains «antifa» ou parmi les «conspirationnistes» qui prétendent voir derrière chaque mouvement social, chaque conflit interne à un pays du camp qu'ils défendent, la main de la CIA, de l'administration US, de Wall Street et du fascisme, selon la même mécanique que celle des politiciens occidentaux qui croyaient voir la «main de Moscou» dans chaque mouvement social ou anticolonial important.

Sur cette ligne, le PCF fait très fort : il explique la situation ukrainienne par l'apparition de mouvements nazis, utilisant ainsi la même recette que celle qui expliquait les

grèves de 1953 en Allemagne ou en Hongrie en 1956 par la présence d'éléments fascistes pro-occidentaux.

Ceci dit, les mouvements d'extrême droite sont bien présents dans le mouvement.

De tous, le plus connu est le Parti Svoboda (Parti de la Liberté), qui a obtenu 10,44 % des voix (plus de 2 millions) lors des dernières élections législatives en 2012. Jusqu'en 2004, il s'appelait Parti national-social d'Ukraine. Présent au Parlement avec 38 députés, il est le seul parti à être actif dans la rue et à l'initiative de plusieurs occupations de bâtiments à Kiev, à Lviv. Il est maintenant pro-européen, alors qu'il y a trois ans encore, il militait contre l'intégration à l'Union européenne. Il se réclame de l'héritage des mouvements nationalistes du passé qui collaborèrent activement avec l'occupant allemand, par antisoviétisme et nationalisme, pendant la seconde guerre mondiale. Il est ouvertement xénophobe, raciste, antisémite, homophobe.

Les drapeaux rouges et noirs que l'on voit flotter dans les manifestations, l'occupation de l'Hôtel de Ville, c'est eux. Dans l'Ukraine occidentale, ce parti semble recueillir des votes relativement importants dans les catégories ouvrières (sauf à Kiev où il aurait surtout un soutien dans une partie de la classe moyenne instruite et aisée), tandis qu'en Ukraine orientale, ce sont les populistes du Parti communiste et du Parti des régions qui bénéficient le plus du vote ouvrier. Selon un militant du Syndicat Autonome des Travailleurs, il faut distinguer les militants et la sympathie diffuse qu'ils peuvent rencontrer dans une partie de l'opinion.

«Les deux camps politiques sont dominés par des idéologies populistes de droite - un mélange sauvage de conservatisme et de nationalisme. C'est le principal problème, parce que le nombre réel des militants d'extrême droite est encore petit par rapport à la foule qui, à certains moments, a rassemblé 100.000 personnes, voire plus, alors que le potentiel de mobilisation des fascistes de toute l'Ukraine est d'environ 1-2

milliers. Mais leurs idées sont bien accueillies par la foule apolitique et ils sont très bien organisés ; et aussi des gens aiment leur «radicalisme». Un travailleur ukrainien moyen déteste la police et le gouvernement, mais il ne les combatta jamais ouvertement de peur de risquer son confort. Donc, il ou elle accueille favorablement une «avant-garde», qui est prête à se battre en son nom, surtout si cette avant-garde partage de «bonnes» valeurs patriotiques.» (2)

Mais ajoute-t-il, les gens ne se mélangent pas, «il y a une certaine distance physique entre les combattants nazis et les manifestants «normaux». C'est un trait relevé par plusieurs témoins et acteurs de la situation : beaucoup de gens, surtout chez les plus jeunes, mélangent les références idéologiques et vont puiser à la fois dans les idées de droite (tradition, machisme...) et de gauche (anticapitalisme), dans un passé national mythifié ou dans d'autres sources (New Age) de quoi se construire des références et un imaginaire social-politique. Il y a même un groupe, Avtonomniy Opir (Résistance Autonome), qui mélange allègrement anarchisme et nationalisme ultra-conservateur.

L'extrême droite occupe indéniablement une place importante, mais n'est ni hégémonique ni la force dirigeante du mouvement de masse et il n'est pas vrai que ses objectifs politiques coïncident avec ceux des manifestants, qui ont, rappelons-le, comme seul dénominateur commun le départ de Ianoukovitch et une confiance très limitée, ou absente, dans les partis d'opposition.

Parallèlement, il est un fait que les groupes de la gauche révolutionnaire et anarchistes sont très petits et ont une réelle difficulté pour avancer des axes qui permettraient d'introduire d'autres questions, sur le terrain des besoins sociaux notamment, et d'ouvrir un espace politique qui parvienne, au moins, à faire contrepoids à l'extrême droite. La pression réelle exercée par les groupes fascistes d'un côté, et de l'autre, l'incapacité des groupes radicaux et anticapita-

listes à s'accorder sur des points limités mais précis et concrets (contre la hausse de 50% des transports publics de Kiev, par exemple), les contraint à une sorte de semi-clandestinité et à des interventions éparpillées, plus individuelles et édulcorées. Enfin, certains militants de gauche, par antifascisme, soutiennent le gouvernement ou se déclarent neutres.

LA SUITE... ?

La crise ukrainienne est donc loin d'être résolue. D'une part parce que la chute de Ianoukovitch et le mouvement qui l'a provoqué n'ont pas épuisé tous leurs effets, notamment locaux et régionaux, et bien malin qui peut prédire les dynamiques à venir. En second lieu, et surtout, parce que la nouvelle équipe gouvernementale va devoir faire tenir ensemble les intérêts contradictoires à l'origine de la crise politique et, très concrètement, la classe dirigeante, faible et divisée, va-t-elle parvenir à se recomposer dans cette nouvelle situation politique ? L'Ukraine est en récession, la monnaie a été dévaluée, la dette publique ne cesse d'augmenter et place le pays au bord de la faillite (défaut de paiement), c'est-à-dire dans une crise de liquidités. On parle de réserves limitées à moins de 3 mois... Et là, les inconnues sont légion : le rôle de bailleur de fonds de la Russie dans cette nouvelle conjoncture, les réels moyens de pression de l'UE sur ce plan, le jeu et de la place réelle de l'administration étatsunienne, etc. Le nouveau ministre ukrainien des Finances par intérim, Iouri Kolobov, a estimé que «le montant de l'aide macroéconomique dont a besoin l'Ukraine peut atteindre 35 milliards de dollars en 2014-2015» et a déclaré avoir demandé l'octroi d'un crédit d'urgence «d'ici une semaine ou deux» (3) sans en préciser le montant. Et il a ajouté qu'il souhaitait une conférence internationale des donateurs (UE, États-Unis, FMI...) qui, bien sûr, ne « donneront » rien, mais prêteront sous conditions expresses de réformes « libérales » susceptibles de faire du pays une vaste zone profitable pour les besoins du capital - celles notamment que Ianoukovitch souhaitait mettre en œuvre mais auxquelles il a renoncé - comme cela a été réalisé dans l'Europe de l'Est post-communiste, dans les années 1990-2000, puis dans les pays de la périphérie de la Zone Euro depuis 2008... L'UE n'ayant ni les moyens ni la volonté de prêter quoi que ce soit en dehors de la zone euro, c'est le FMI qui est subitement - et très vivement - encouragé par les instances gouvernementales de la bourgeoisie européenne à faire le job, à venir d'urgence prendre les choses en main et faire ce qu'il sait faire dans cette division du travail entre les principaux décideurs du capitalisme global.

Des camarades de l'OCL



[3] AFP, 24 février 2014

MARIAGE POUR LES UNS, PACS POUR LES AUTRES

Les forces les plus réactionnaires en ce qui concerne les mœurs occupent le devant de la scène dans les médias. Dans les chiffres, par contre, le nombre de mariages continue de baisser et le nombre de PACS d'augmenter.

En 2012 (derniers chiffres définitivement connus), il y a eu 3 mariages pour 2 PACS: un peu moins de 250000 mariages, un peu plus de 160000 PACS. Parmi eux, il y a eu environ 7 000 PACS entre personnes de même sexe. Pour l'effet de la loi sur le mariage homosexuel, il faut attendre les chiffres de 2013 pour savoir. Sur la base des premiers mariages enregistrés et des variations saisonnières, l'I.N.S.E.E. les prévoit à environ 7000. 3 mariages homosexuels sur 5 concernent des hommes, ce qui est à peu près la même proportion que pour les PACS (quoique la proportion de femmes monte légèrement mais continuellement). L'I.N.S.E.E. estime (sur la base des recensements) qu'environ 1 % des personnes en couple le sont avec une personne du même sexe, et qu'il s'agit, six fois sur dix, d'un couple d'hommes.

Source: INSEE première n°1482, janvier 2014

LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS PAUVRES A AUGMENTÉ

On appelle «travailleurs pauvres» ceux qui ont un emploi et vivent pourtant en dessous du seuil de pauvreté. Ce «seuil de pauvreté» est discutable et discuté. Il était autrefois compté à 50% du revenu médian, c'est-à-dire la moitié du revenu qui sépare la population en deux moitiés égales. A ce seuil, le nombre de travailleurs pauvres est passé de 900 000 à 1,1million entre 2002 et 2011, soit 4,2% des travailleurs. L'Europe s'est mise d'accord pour considérer qu'on est pauvre en dessous de 60% du revenu médian (calculé pays par pays). A ce seuil (977€ par mois cette année-là), il y avait en 2011 1,9 millions de travailleurs pauvres. On peut remarquer au passage que suivant la définition retenue, le nombre de pauvres double quasiment.

Source: centre d'observation de la société, janvier 2014

PENDANT LA CRISE, LES PLUS RICHES S'ENRICHISSENT, ET LES PLUS PAUVRES S'APPAUVRISSENT

Entre 2008 et 2011, les 10 % les plus pauvres ont perdu 179 millions d'euros, alors que les 10 % les plus riches se sont enrichis de 24 milliards. Le niveau de vie moyen (1) des 10 % les plus pauvres est passé de 700€ par mois à 665 (chiffres corrigés de l'inflation). Le niveau de vie médian est passé de 1 640€ par mois à 1 630.

Durant les deux dernières décennies, les inégalités avaient recommencé à augmenter, mais principalement parce que les revenus des plus riches augmentaient plus vite que ceux des autres. Avec la crise, ce phénomène continue, mais en plus le revenu des plus pauvres décroche vers le bas, un phénomène largement dû à la progression du chômage chez les moins qualifiés, notamment les ouvriers. Entre 2008 et 2011, les ménages ont vu leurs revenus monétaires après impôts augmenter de 35, 2 milliards d'euros, sur lesquels 19 milliards - 55 % du bonus - ont été captés par les 5 % les plus riches. Le «Club des 5» a gagné le pompon. Élargissons un peu: les 30 % de la population qui suivent - niveau de vie compris entre 2 000 et 3 000 euros mensuel - ont capté le reste. Le tiers suivant a regardé passer le train sans pouvoir monter dedans, et le tiers le plus démuné - ceux qui gagnent de 500 à 1 200 euros par mois - a été délesté de 10 milliards de revenus, suivant le bon vieux principe de Matthieu («aux riches il sera donné, aux pauvres il sera retiré»). Globalement, donc, un tiers de perdants, un tiers de gagnants (principalement le «Club des Cinq») et un tiers qui n'ont rien vu passer.

En 2011 (derniers chiffres connus), les 10 % au niveau de vie le plus élevé percevaient le quart du revenu national. Résultat, en 2011, 8,7 millions de personnes vivaient en-dessous du seuil de pauvreté, qui s'élevait à 977 euros par mois, soit 893 000 de plus qu'en 2008. C'est parmi les chômeurs et les jeunes âgés de 18 à 29 ans que la pauvreté augmente le plus.

Source: Observatoire des inégalités, 21 janvier 2014, I.N.S.E.E. et Alternatives Economiques, blog de Denis Clerc

(1) Rappel: le niveau de vie est un peu différent du revenu. En effet, il tient compte de la taille des familles suivant un système un peu rigide. Le premier adulte du ménage compte pour 1 unité de consommation, les personnes suivantes pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Pour un couple avec deux enfants, on divisera donc le total de leurs revenus par 2,1 pour avoir leur niveau de vie.

LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI DANS L'UNION EUROPÉENNE

80% des salariés de l'union européenne sont en contrat à durée indéterminée, mais attention, ce contrat n'offre pas les mêmes garanties suivant les pays. Le temps partiel représente 19 % des emplois. Selon Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, l'ensemble des formes de contrats temporaires (CDD, intérim) représentent aujourd'hui 15,7 % de l'emploi salarié total. Un chiffre qui a baissé depuis 2007 puisqu'il s'élevait alors à 19 %. Cette baisse s'explique par le fait que ces salariés ont été les premiers licenciés quand la crise est venue.

Les conditions juridiques sont très différentes d'un pays à l'autre. De plus, le CDI n'est pas une garantie contre la précarité: un emploi en CDI chez un sous-traitant par exemple est un emploi beaucoup plus vulnérable qu'un CDI dans un grand groupe. C'est pourquoi les économistes préfèrent parler d'emploi atypique ou de formes particulières d'emploi. Or l'emploi atypique évolue aussi de l'intérieur. Des formes «très atypiques» se développent, tels les CDD et les temps partiels très courts, voire le contrat zéro heure qui se développe notamment au Royaume-Uni et dans lequel l'employeur ne s'engage à fournir aucune quantité d'heures minimale à l'employé, se contentant de l'appeler quand il en a besoin. Pour l'instant, ces formes très atypiques ne sont pas définies de la même façon d'un pays à l'autre, ni quantifiées avec une précision suffisante pour avoir un bilan statistique. Autre phénomène encore plus difficile à cerner statistiquement: celui des salariés poussés contre leur gré vers l'autoentrepreneuriat par leur employeur.

Par contre, les statisticiens ont demandé aux sondés si cette précarité était volontaire (si, si! Un certain nombre d'économistes le prétendent!). Lorsqu'Eurostat a sondé les salariés européens en contrat temporaire (donc CDD, intérim ou stage), la majorité d'entre eux, environ 60 %, ont déclaré que s'ils sont dans cette situation, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi fixe. Un pourcentage qui atteint des sommets en Espagne (91,9 %), au Portugal (85,7 %), ou en Italie (71,2 %). En France, ce taux est plus bas (56,9%). Autre forme d'emploi atypique, le temps partiel est considéré comme subi (un temps partiel subi est un temps partiel accepté faute d'avoir trouvé un emploi à plein temps) par 27,6 % des salariés concernés selon ces mêmes données. Avec, là encore, des niveaux spectaculaires dans le sud de l'Union: 65% en Grèce, 60,9 % en Espagne. Soit près de deux fois plus qu'en France (31,5 %) et presque quatre fois plus qu'en Allemagne (16,6 %).

Ce qui par ailleurs est vérifié dans l'ensemble de l'Europe, c'est que les formes atypiques d'emploi touchent surtout deux catégories de la population: les jeunes et les femmes. Les premiers sont particulièrement concernés par le travail temporaire et la coupure est très nette avec les générations précédentes. Quant au temps partiel, le déséquilibre de genre, cette fois, est net dans l'Union européenne: si 7% des hommes ont un temps de travail inférieur à 20 heures par semaine, c'est le cas de 19% des femmes.

Source: Alternatives Internationales, décembre 2013